

Une
géographie
dessinée
par ses
vides



Une géographie dessinée par ses vides :

L'EXEMPLE DU CHABLAIS

Sommaire

Préambule	3
Avant-propos : Vide, un terme générique	4
Portrait d'une géographie	6
Géographie en expansion	10
Bassin industriel actif	12
Utilisation du sol	14
Méthodologie de recherche	16
Recenser les vides	18
Catégoriser les vides	20
Analyse séquentielle	23
Vide de contemplation	26
Vide dessiné	34
Vide plein	40
Vide coercitif	48
Typologie des vides	56
Typologies non établies	61
Agriculture urbanisée : <i>Collombey-Muraz</i>	64
Territoire industriel habité : <i>Villeneuve</i>	78
Paysage industriel distendu : <i>Aigle / Saint-Triphon</i>	92
Conclusion	109
Typologie territoriale	110
Conclusion	114
Réinterprétation des vides	116
Bibliographie	118
Crédits	121

Préambule

Située sur l'axe hautement urbanisé Londres-Rhin-Italie du Nord, la Suisse se place au cœur de la mégalopole européenne. Le plateau qui va de Genève à St-Gall, communément appelé Métropole suisse est au cœur de cette région. Cependant, au contraire d'une métropole conventionnelle, la Suisse ne s'organise pas autour d'un noyau central, mais assiste au développement simultané de plusieurs agglomérations réparties sur l'ensemble du territoire¹. Ce tissu urbain est lié par des infrastructures de transport denses. A ce titre, le Bassin lémanique s'intègre dans cette logique avec le développement préliminaire de Genève et Lausanne. Les régions limitrophes, dont l'économie reposait historiquement sur l'agriculture, ont également profité de ce dynamisme pour se développer à leur tour et constituent aujourd'hui un réseau de pôles spécialisés autour du lac.

Après Morges, Nyon et la Riviera vaudoise, le Chablais est maintenant la partie émergente d'une des régions les plus prospères d'Europe. Elle tire ainsi profit d'une attractivité économique de l'arc lémanique et de forts mouvements de population vers son territoire afin d'opérer des transformations cruciales dans sa morphologie.

Inspiré du Manifeste de Gilles Clément sur le tiers paysage, pour la sensibilité avec laquelle il nous révèle les différents visages d'un paysage, l'énoncé théorique suivant s'attache à présenter les portraits du Chablais, à travers l'analyse de son paysage, son urbanisation et ses activités, pour ensuite en tirer des modifications nécessaires afin de rendre la lisibilité du territoire plus évidente.

1. TRIBU Architectes, *Dossier de réflexion sur l'aménagement du territoire*, 2005

Définitions du terme *vide*

TIRÉES DU DICTIONNAIRE ET CLASSÉES PAR
CHAMP D'APPLICATION

Territorial

« Espace assez vaste qui ne contient rien,
et en particulier espace libre que l'on considère d'en haut. »²

Temporel

« Espace qui n'est pas occupé par quelque chose. »²

Professionnel

« Situation, place vacante. »²

Psychologique

« Sentiment de manque, de privation dû à l'absence. »²

Architectural

« De tout espace qui n'est pas occupé par une construction. »²

Physique

« Lieu où il n'y a pas de matière. »²

AVANT PROPOS

Vide, un terme générique

Si, de prime abord, il est chose aisée de définir le terme *vide*, la réalité est tout autre. Au cours de l'histoire, de nombreux intellectuels se sont penchés sur une définition appropriée à donner à ce terme. Aristote dit que « la nature a horreur du vide »¹. À l'origine, il s'agit d'une observation physique, néanmoins il est possible d'en proposer plusieurs lectures. La première, dans le chemin de pensée du philosophe, faisait-il référence au travers du terme *nature* à l'essence de notre planète, celle-ci étant définie comme une absence d'absence, une plénitude constante ? La seconde, parlait-il de la nature humaine, comme si l'humain avait une peur viscérale du néant ?

La signification de ce mot n'a cessé d'évoluer au fur et à mesure du temps et des philosophes qui ont travaillé dessus. Dans le langage courant, parler du vide ferait plutôt appel à une notion d'absence. Prenons un contenant et faisons l'exercice d'extraire tout

ce qui se trouve à l'intérieur, celui-ci devient vide. C'est à dire que le reste, ou plutôt l'absence de reste se trouvant alors à l'intérieur est appelé *vide*. Il est ainsi défini par la négative, comme une énumération de critères matériels ou immatériels qu'il ne possède pas en son sein.

De ce fait, le terme *vide* peut être qualifié de générique. Seul, il est dénué de sens. Il a besoin d'être plus amplement étayé afin d'être interprété correctement. Il se doit d'être accompagné d'une atmosphère, d'un environnement, d'un paysage lexical avant d'obtenir une signification précise.

Au final, la relation à un contexte suggère implicitement la question de l'échelle d'observation. En effet, à partir de la notion d'absence pour désigner le vide, celui-ci a besoin d'être corrélé afin d'être pleinement défini. L'espace temporel, lexical ou spatial pourra ou non être considéré comme vide selon la personne qui le lit.

1. Aristoteles, *Aristote, Physique*, 1969

2. Dictionnaire, *Le petit Larousse*, 2017



Portrait d'une géographie

A l'échelle d'une géographie, la forme du paysage ou d'un groupe d'agglomérations s'apparente à l'expression de la place du vide. Que l'on parle d'une campagne, d'une banlieue, d'une urbanité ou d'une ville dispersée, la présence d'une continuité ou non des surfaces bâties définira presque immédiatement quel type de paysage est décrit, soit d'apparence diffuse, soit à l'inverse d'apparence compacte. Au delà de cette lecture, la qualification d'une géographie est liée à son échelle d'observation. De la poche urbaine à un ensemble d'agglomérations, la description donnée de chacune pourra s'opposer, bien qu'elles puissent exister simultanément, sans s'exclure mutuellement.

Ainsi, pour Bernardo Secchi, un « vaste espace habité sans centre dominant » est une *ville diffuse*¹, bien que composée de pôles d'échelles variables et de formes différentes. L'étude consécutive des poches et de l'ensemble pourra donc mettre en avant la récursivité des systèmes ou, au contraire, à l'image

d'une oxymore lexicale, faire coexister des paysages opposés : ville compacte et ville diffuse².

Dans la perspective de la définition de la ville diffuse il est possible d'appréhender la géographie d'étude selon un principe général d'organisation. Lors de l'étude de la Vénétie italienne, Bernardo Secchi énonce quatre éléments constitutifs de sa théorie. La ville diffuse refléterait l'apogée de la maison individuelle, comme idéologie européenne du vingt-et-unième siècle. Cependant, à la différence d'une banlieue, l'urbanisation ne fait pas disparaître la campagne, mais les deux s'entremêlent pour former ce qu'il appelle une « peau de léopard ». Alors que cette urbanisation s'étend dans les campagnes, la dépendance à un centre présent dans le concept de développement périurbain disparaît au profit d'une diffusion des services, entreprises et commerces dans la ville diffuse, au même titre que des logements. Le territoire soumis à ce développement se métamorphose sous l'affluence d'une ad-

dition d'initiatives individuelles, résultant en « une campagne parsemée de polarités d'importances variables, sans hiérarchie claire entre elles, comme si le territoire était isotrope ».³

Le Chablais est une vallée délimitée par le lac Léman au nord et des montagnes sur les autres côtés. Le tourisme est la source de revenus principale des villages de montagne et accueillent en majeure partie des résidences secondaires. A l'inverse, la vallée possède une économie basée sur un bassin industriel, commercial et agricole. Les habitants y sont permanents. Bien que ces deux systèmes soient étroitement liés, leurs organisations spatiales et économiques sont très différentes, c'est pourquoi notre étude s'attachera à regarder uniquement la vallée. Le cadrage est fait en suivant une ligne de topographie constante afin de scinder les deux systèmes qui régissent la région et ainsi rendre l'étude plus claire.



Le Rhône scinde aujourd'hui cette géographie en deux entités administratives, deux cantons de surface approximativement similaires. A la différence des montagnes alentours dont la géographie escarpée est difficilement appropriable, la vallée présente la qualité d'être plane, et les crues du fleuve l'ont rendue fertile et propice à une agriculture intensive et au développement de populations.

La politique de la Suisse a comme volonté d'être un territoire isotrope, c'est à dire d'avoir la même accessibilité aux services depuis n'importe quelle localisation. Cette utopie est mise en place à l'aide d'une logique d'implantation d'infrastructures de mobilités particulièrement denses. Ainsi, cette stratégie permet de considérer le Chablais comme une géographie appartenant à la métropole lémanique grâce aux moyens mis en place pour compenser son léger isolement. Malgré des lignes ferroviaires très anciennes entre le chablais et le reste de la métropole, la construction de l'autoroute au milieu de la deuxième moitié du vingtième siècle a fortement accru les liens. Profitant ainsi d'un fort développement du bassin

lémanique, la région ne cesse de se développer depuis, provoquant une forte pression sur les zones à bâtir des communes. Pour compenser un manque de place en leur sein, elles ont souvent élargi leur périmètre au détriment des terrains agricoles ou naturels alentours.

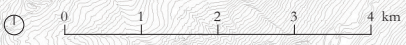
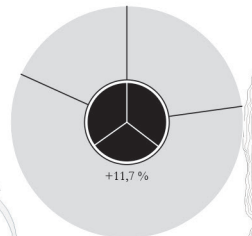
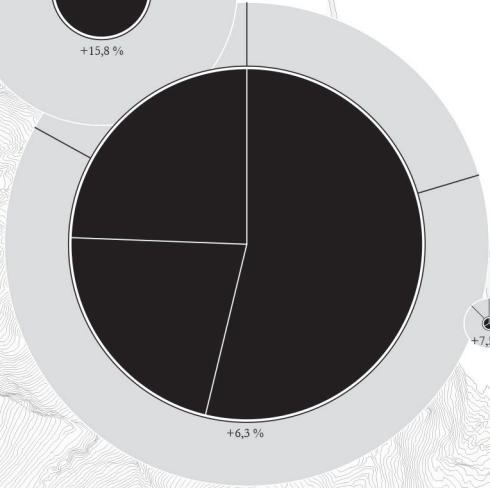
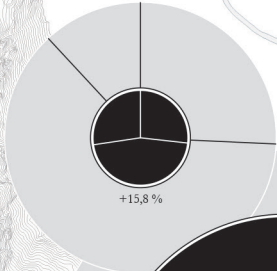
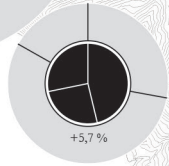
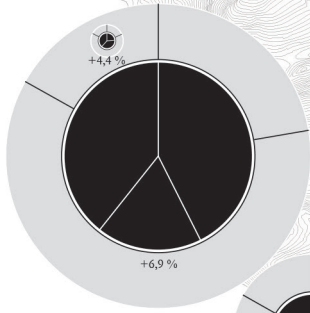
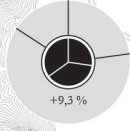
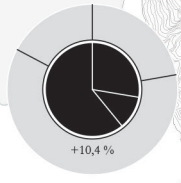
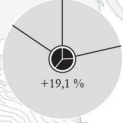
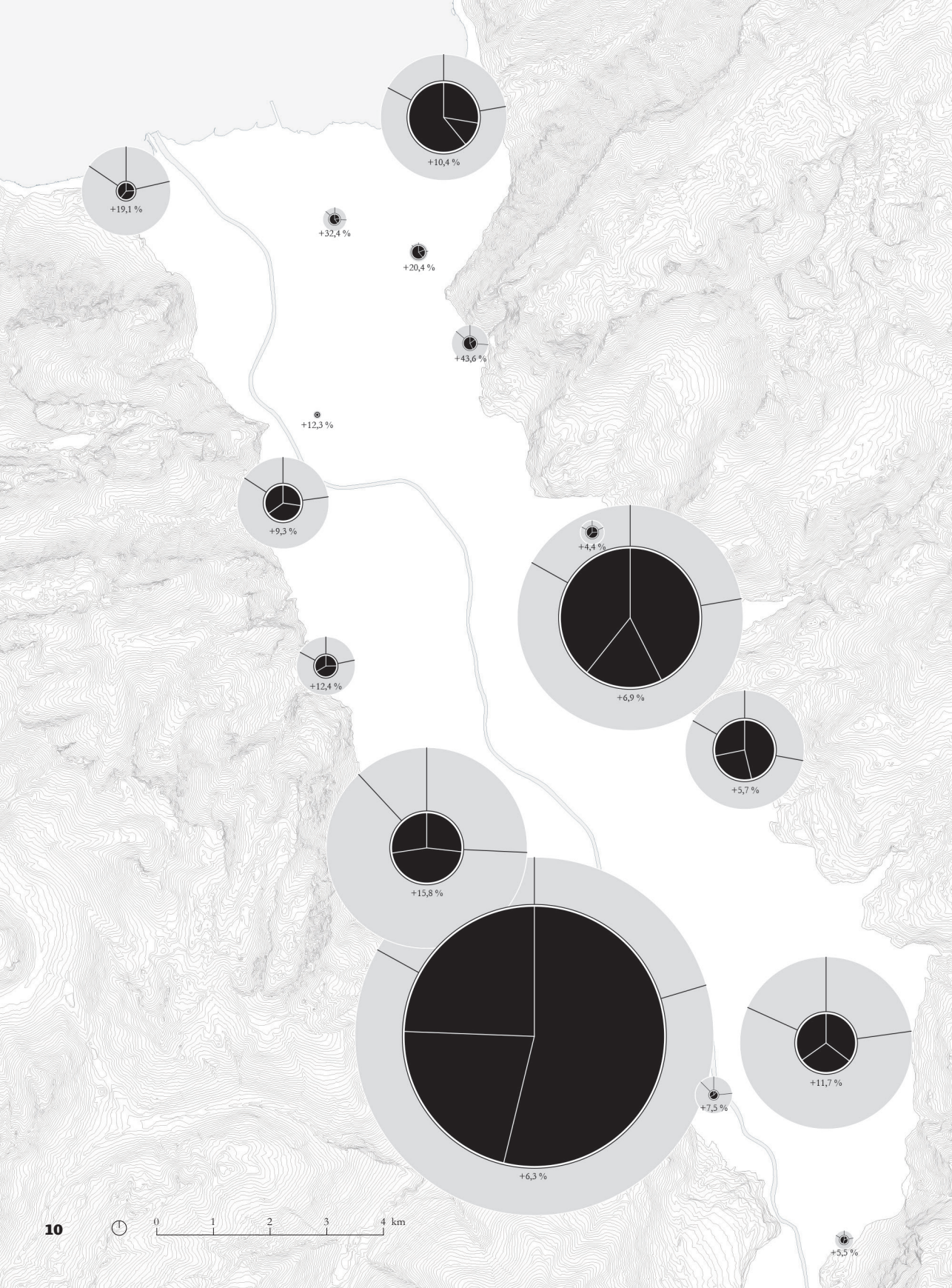
L'organisation des villages sur le tissu de cultures et de forêts suit une logique constante sur le territoire. Ce sont des pôles plus ou moins grands, placés principalement à la limite de la montagne, s'organisant le long d'un axe de circulation principal, sans hiérarchie évidente et distincts les uns des autres. Dans l'entre deux des agglomérations, c'est le tissu végétal ou agricole qui prend le dessus. Le Chablais est ainsi qualifié de campagne puisque la surface occupée par ces terrains est bien plus importante que celle des villes elles-mêmes, malgré une certaine pression sur les terres non bâties aujourd'hui. Selon le même principe que les centres urbains, les complexes industriels et commerciaux forment des polarités installées dans la proximité immédiate des villes et des grands axes. Malgré l'extrême rapprochement entre une localité et sa zone d'activités, lors de leur

construction celles-ci étaient généralement distinctes l'une de l'autre.

Le postulat proposé ici est de considérer le Chablais, à l'image du modèle théorique de la ville diffuse, comme un vaste espace habité sans centre dominant, parsemé de « polarités d'importances variables »⁴ sur un territoire de campagne isotrope. Ainsi les « polarités d'importances variables » peuvent être assimilées aux agglomérations ainsi qu'aux zones d'activités de la vallée, dont les quelques données présentées à la suite permettent de conforter le postulat.

1. Secchi Bernardo, *L'émergence de la ville diffuse*, 2002.

2. 3. 4. BEAUCIRE Francis, *Ville compacte, ville diffuse*, 2006.



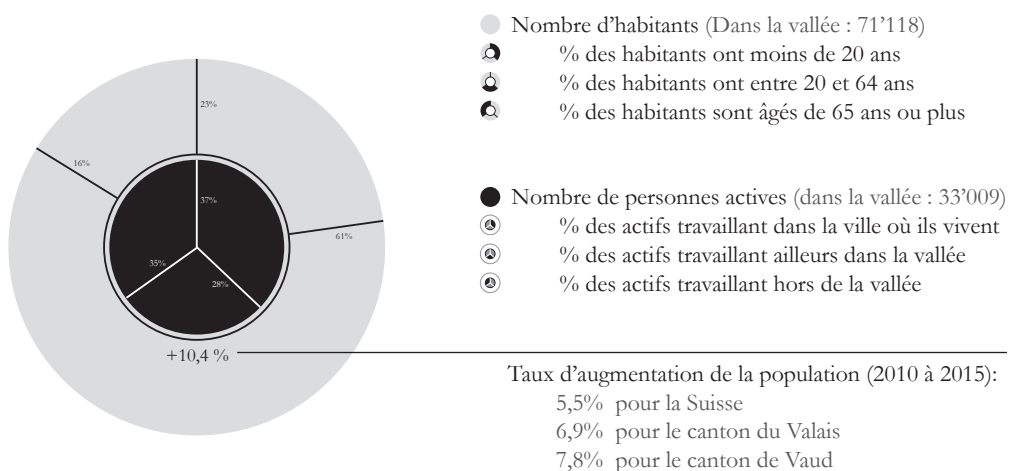
Géographie en expansion

On observe qu'une majeure partie de la population est constituée de personnes actives ou de familles avec enfants, soit 84% dans le Chablais contre 82% en moyenne en Suisse. Comme dans le cas de la ville diffuse, il est imaginable qu'une partie de ces familles s'installe dans le but de trouver d'avantage d'espace pour s'établir, en profitant de l'attractivité des pôles urbains alentours. Ainsi, avec une augmentation de population d'environ deux fois celle de la Suisse pour la même période, la région subit une forte pression pour avoir la capacité de loger et apporter la même qualité de vie à tous les habitants.

De plus, comme dans le cas de Bernardo Secchi¹, la répartition des déplacements pendulaires est étonnamment égalitaire, puisqu'environ un tiers reste dans son village, un tiers se déplace dans la vallée et un tiers en sort pour aller travailler. Ainsi en observant les chiffres par commune, on ne peut pas distinguer de pôle particulièrement dominant.

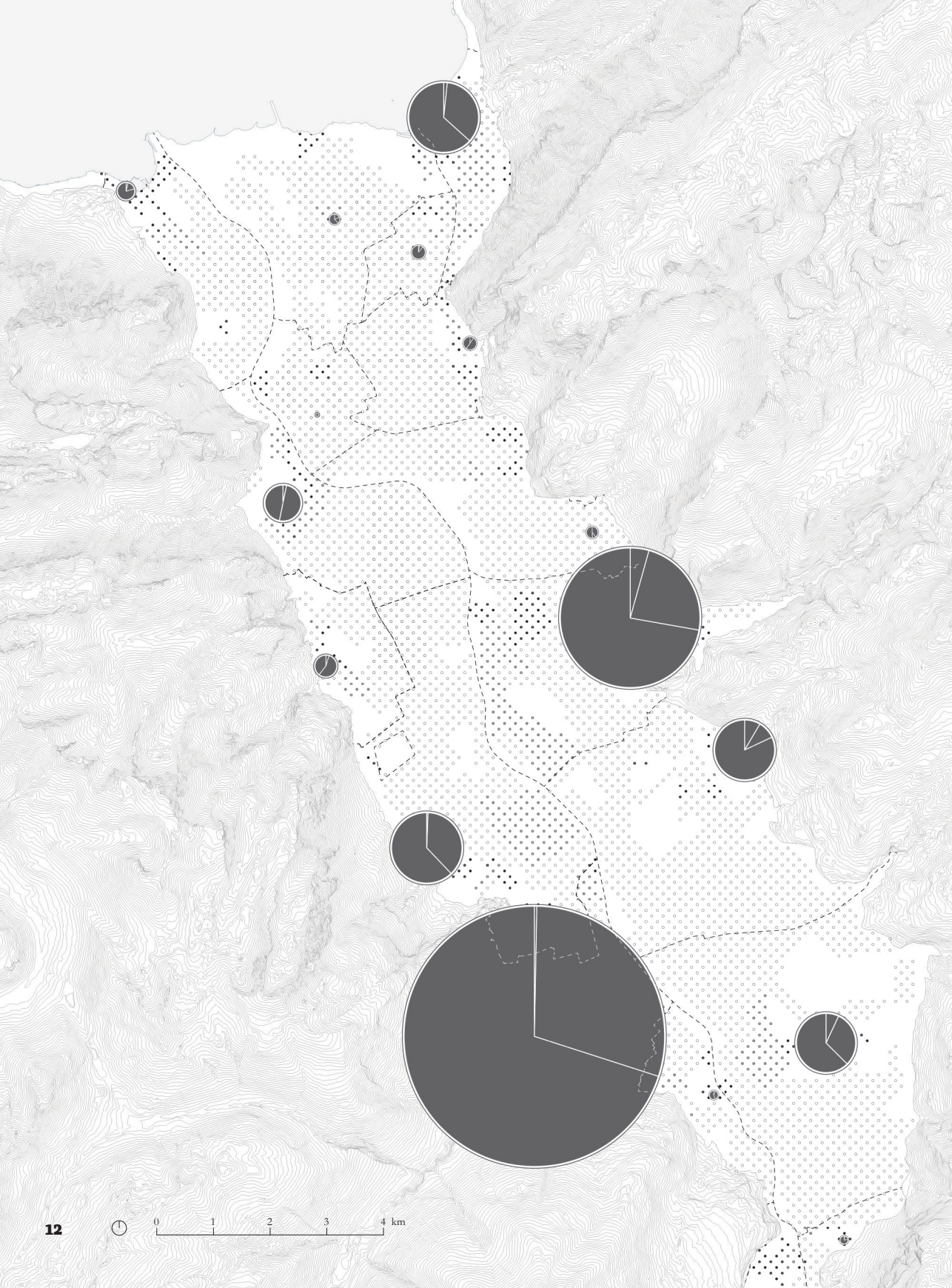
Graphique du Chablais² :

(Limité au périmètre étudié)



1. Secchi Bernardo, *L'émergence de la ville diffuse*, 2002.

2. Statistiques de l'Office Fédéral de la Statistique, Suisse, 2015



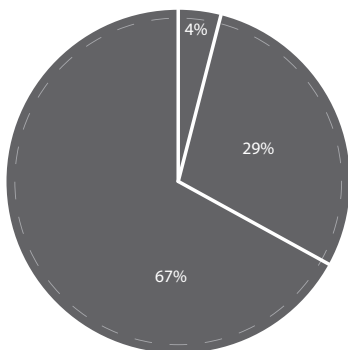
Bassin industriel actif

A l'échelle de la géographie d'étude on observe que le nombre d'emplois est approximativement similaire voire légèrement plus élevé que le nombre de personnes actives, rendant le territoire théoriquement auto-suffisant. Si on compare aux chiffres suisses, le secteur secondaire est doublement plus représenté dans le Chablais, faisant état d'un bassin industriel encore très dynamique et attractant pour les populations et les entreprises.

Ainsi, bien que s'apparentant à une région de campagne, cette vallée ne peut pas être considérée comme une juxtaposition de cités dortoirs dépendantes d'autres grandes agglomérations de l'arc lémanique, tel que Genève, Lausanne ou Vevey. L'attrait du Chablais pour l'installation de nouvelles populations et activités est important. Il demande d'être canalisé, organisé et planifié face à la forte augmentation de population subie et par conséquent le développement rapide et constant.

Graphique du Chablais¹ :

(Limité au périmètre étudié)



- Nombre d'emplois (dans la vallée : 34'694)
- % des emplois dans le secteur primaire (Suisse: 9,2)
- % des emplois dans le secteur secondaire (Suisse: 15,3)
- % des emplois dans le secteur tertiaire (Suisse: 75,5)

- Nombre de personnes actives (dans la vallée : 33'009)
 - 37% des actifs travaillent dans la ville où ils vivent
 - 28% des actifs travaillent ailleurs dans la vallée
 - 35% des actifs travaillent hors de la vallée

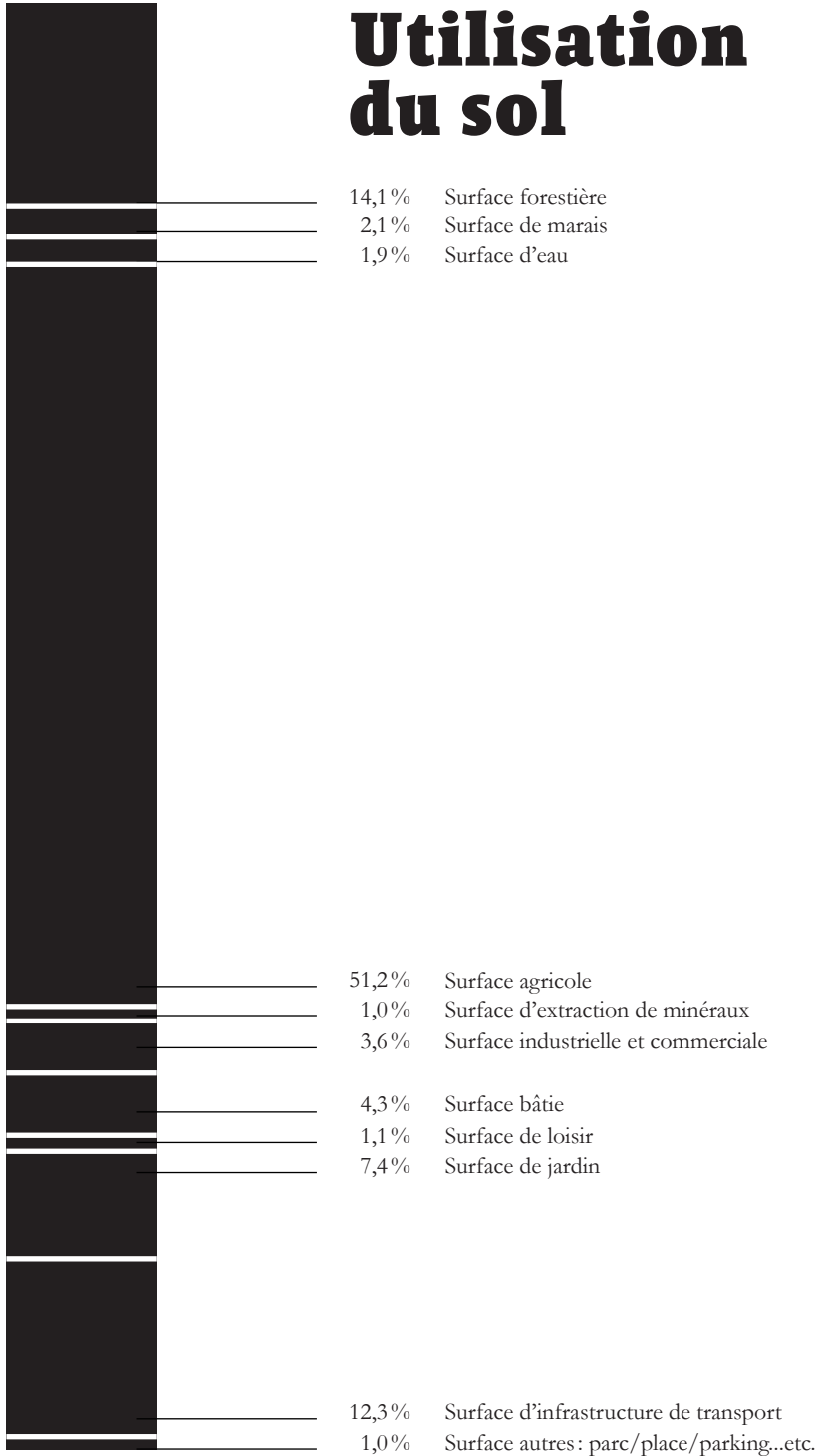
Carte : lieu de travail suivant le secteur d'activité

- Primaire
- Secondaire
- Tertiaire

1. Statistiques de l'Office Fédéral de la Statistique, Suisse, 2015



Utilisation du sol



1. Recenser le vide

Quelles sont les lieux qui peuvent être considérés comme des vides ?

Quels critères sont pris en compte pour effectuer cette sélection ?

2. Catégoriser le vide

Est-il possible de catégoriser les vides de manière exclusive ?

Quels éléments considérer pour donner une signification aux catégories ?

Comment évoluent les vides en fonction de leur emplacement sur le territoire ?

3. Cartographier par catégorie

Une catégorie est-elle associée à un lieu spécifique de la géographie ?

Quel changement de contexte permet aux vides de modifier leur caractère ?

L'impact des vides sur leur environnement est-il dépendant d'une catégorie ?

4. Fusionner / Superposer afin d'obtenir les interfaces

Y-a-t-il des interactions entre les différentes catégories ?

Quelle(s) catégorie(s) définit(ssent) un type de lieu ?

5. Extraire des fragments

Quels sont les mécaniques d'assemblages des vides dans un contexte particulier ?

Quels sont les problématiques liées à la juxtaposition de terrains hétérogènes dans une surface restreinte.

6. Réinterprétation des vides

Quels sont les terrains dont l'affectation actuelle n'est pas adéquate ?

Quels sont les lieux de projets potentiels à réinterpréter ?

Méthodologie de recherche

La lecture du territoire paraît prendre tout son sens à travers une analyse portée sur le vide, évitant ainsi une vision cantonnée à l'étude des éléments bâtis du territoire. En effet, la présence de la trame agricole et des éléments forestiers prédomine dans le paysage, à l'extérieur des pôles. Une récursivité de ce phénomène est observable à l'intérieur des pôles. Puisqu'il est question d'une forme de congestion des polarités construites menant à leur étalement, une mise en avant du vide va dans le sens d'une logique de préservation.

Néanmoins, le terme générique «vide» ne peut être auto-défini, il se doit d'être déterminé par son environnement direct ou indirect. La définition du vide comme tout sol non bâti doit ainsi être élargie à d'autres lieux en fonction de critères contextuels. Bien entendu, le vide étant défini en rapport avec des éléments tiers, nous ne parlerons donc plus de vide comme d'une chose unique, mais allons porter le propos vers des vides, dont la nature changerait en fonction de leurs contextes. Un recense-

ment des vides puis une catégorisation afin de préciser les terrains dont il est fait référence.

A partir du recensement des vides, il ne sera pas nécessairement question d'analyser leur nature intrinsèque mais plutôt leur manière d'interagir avec leur environnement, c'est ce que nous appellerons les interfaces. Prenons un exemple d'interface dont la nature mène au changement de perception d'un même lieu. Un champ ne sera pas perçu de la même manière et ne jouera pas le même rôle au centre d'un village lorsqu'il est entouré d'habitations, qu'au milieu d'un vaste regroupement de terrains agricoles, ou encore en lisière de forêt ou en bordure d'axes de circulation.

A partir de l'étude des vides en fonctions de leurs interfaces, et de l'analyse couche par couche de cette géographie, une sélection d'échantillons de territoires à approfondir sera présentée. Des sites de projet, où un travail sur le vide est nécessaire, seront ensuite dégagés.

Fleuve	Verger	Forêt	Talus autoroutiers	Autoroute	Golf	Carrière	Plage
Lac	Vignes	Forêt non boisée	Abords routiers	Route	Parc d'attraction	Sablerie	Site en construction
Étang	Champ de maïs	Bois	Talus ferroviaires	Chemin de fer	Terrain de football	Centrale électrique	Cimetière
Marais	Champ de choux	Bosquet	Talus de canal	Place	Piscine	Station d'épuration	Camping
Mare	Champ de blé	Parc public	Digues	Rue piétonne	Skatepark	Serres	Cours d'école
Rivière	Champ en jachère	Jardin collectif	Friche industrielle	Port	Terrain de tennis	Pépinière	Site historique
Canal	Champ fourrager	Jardin privé	Terrain en transition	Quai	Terrain de BMX	Pisciculture	Marché couvert
Berges	Pâturages	Jardin d'enfants	Abord d'étang	Parking	Accrobranche	Déchetterie	Scierie

Recenser les vides

Gilles Deleuze et Felix Guattari présentent un modèle basé sur une dualité d'espaces pour décrire une géographie. L'espace de la ville traditionnelle se verrait strié, comme un réseau de mouvements contraints par une grille statique et linéaire. En opposition à l'espace strié, l'espace lisse peut être arpenté librement, il est caractérisé par une équivalence de toutes les directions ne contraignant pas le déplacement et l'appropriation de l'espace. « [Ces] deux espaces n'existent en fait que par leurs mélanges, l'un avec l'autre : l'espace lisse ne cesse pas d'être traduit, transversé dans un espace strié ; l'espace strié est constamment reversé, rendu à un espace lisse. Dans un cas, on organise même le désert ; dans l'autre cas, c'est le désert qui gagne et qui croît ; et les deux à la fois. »¹.

A partir d'une certaine ambiguïté conceptuelle qui permet d'appliquer ces hypothèses dans différents domaines, la définition des vides peut être enrichie par la notion d'appropriation possible de l'espace en

relation avec une certaine temporalité. Selon la définition de Deleuze, une interprétation de l'espace lisse est un lieu pouvant être arpenté librement, dont l'appropriation, soit de manière informelle, soit à travers une demande, permet tout usage conforme à celui de l'espace. Ainsi, **le vide est l'ensemble des terrains non bâtis, auxquels s'ajoutent les lieux dont le sol est appropriable, qu'ils soient construits ou non.**

A partir de ce postulat, le recensement des vides se fait en considérant une série d'éléments présents dans le paysage.

- Les plus évidents sont liés à la présence d'eau ou d'autres éléments naturels végétaux préservés de toute construction. Viennent s'ajouter ensuite les vides destinés à une production alimentaire, industrielle ou minérale.

- Dans les différentes poches, on remarque un nombre de vides générateurs d'une centralité, tels les places publiques, prenant parfois la

forme d'un parking ou d'une cour d'établissement public. Tous ces éléments ayant ponctuellement la capacité de se métamorphoser pour accueillir d'autres programmes, comme un marché ou une manifestation. Certains lieux construits ont aussi la capacité d'être des centralités ponctuelles dont le sol est appropriable. Un terrain de sport, un camping ou une école sont des exemples de vides, au sens de la définition postulée précédemment, qui possèdent une relation avec un programme construit.

- Les vides contenant l'espace nécessaire à la mobilité sont aussi recensés ici. Les vides peuvent aussi se matérialiser par tout résidu ou espace extérieur non bâti lié à un bâtiment ou à un autre vide. Dans ce sens, à cette liste s'ajoute le *vide résiduel* et le *tiers paysage*.²

1. Deleuze Gilles, Guattari Felix, *Capitalisme et Schizophrénie 2 : Mille plateaux*, 1980.

2. Clément Giles, *Manifeste du tiers paysage*, 2004

Vide contemplatif

Espace végétal et/ou paysagé observable sur une grande échelle, de caractère naturel ou artificiel.

Vide dessiné

Espace public ouvert, planifié et perçu comme un vide urbain, ayant une influence sur l'organisation du territoire autour de celui-ci.

Vide plein

Espace ouvert fonctionnel planifié à l'intérieur de limites fixes.

Vide coercitif

Espace artificiel ou naturel d'infrastructure exerçant une contrainte sur le territoire.

Catégoriser les vides

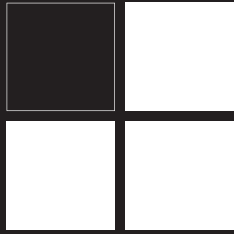
À partir d'un recensement hétérogène des vides et afin de réussir à comprendre l'incidence de chacun d'entre eux sur la géographie selon un contexte spécifique, une catégorisation exclusive serait trop limitante. Ainsi les regroupements proposés permettent aux différents éléments du vide d'être considérés selon une catégorie ou une autre suivant leur position et la lecture qu'il en est fait. Les différentes définitions font donc d'avantage référence à l'interface des vides qu'à leur nature intrinsèque; c'est l'impact et la localisation des vides qui les classifient. Chaque catégorie est ainsi une mise en avant de la fonction urbaine ou territoriale des vides qui la composent.

Vide contemplatif : C'est l'ensemble des vides végétaux et/ou paysagés observables sur une grande échelle, de caractère naturel ou artificiel. Dans la perception collective d'une géographie de campagne, c'est ce qui représente le plus rapidement le paysage, l'élément récurrent et prédominant d'une telle région.

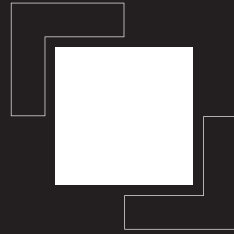
Vide dessiné : C'est l'ensemble des espaces publics ouverts, planifiés et perçus comme vide urbain, ayant une influence sur l'organisation du territoire autour de celui-ci. Ils sont principalement conçus comme lieu d'échange, de partage et de rassemblement au sein d'une respiration urbaine. Ils ont la capacité d'acquiescer un caractère de centralité et d'élément de repère.

Vide coercitif : C'est l'ensemble des espaces artificiels ou naturels d'infrastructure exerçant une contrainte sur le territoire. Bien que, d'un point de vue interne, il est souvent fonctionnel et très peu contraignant lorsqu'il est perçu depuis l'extérieur, cet ensemble agit comme une barrière qui strie la géographie.

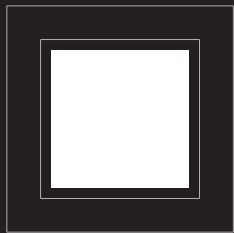
Vide plein : C'est l'ensemble des vides ouverts fonctionnels planifiés à l'intérieur de limites fixes, ayant un rôle d'espace servant. C'est un ensemble de vides qui existent uniquement en relation avec un bâti et assignés à un programme spécifique. Il peut être privé ou public.



VIDE CONTEMPLATIF



VIDE DESSINÉ

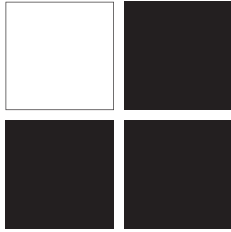


VIDE PLEIN



VIDE COERCITIF

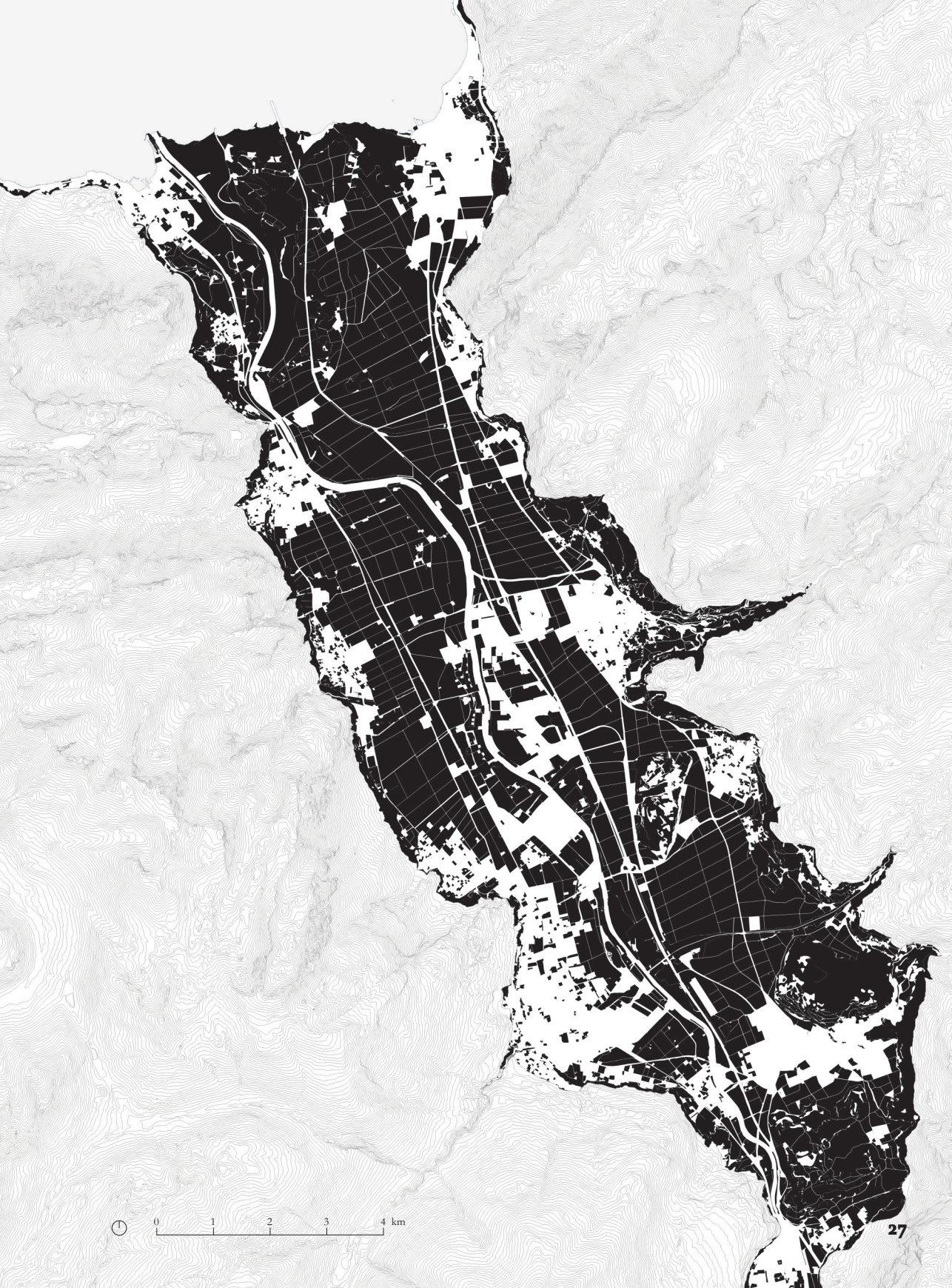
Analyse séquentielle

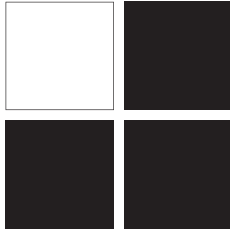


Vide contemplatif

Champ
Vigne
Verger
Pré
Forêt
Bosquet
Marais
Étang

OCCUPATION
DU SOL : 67,5%



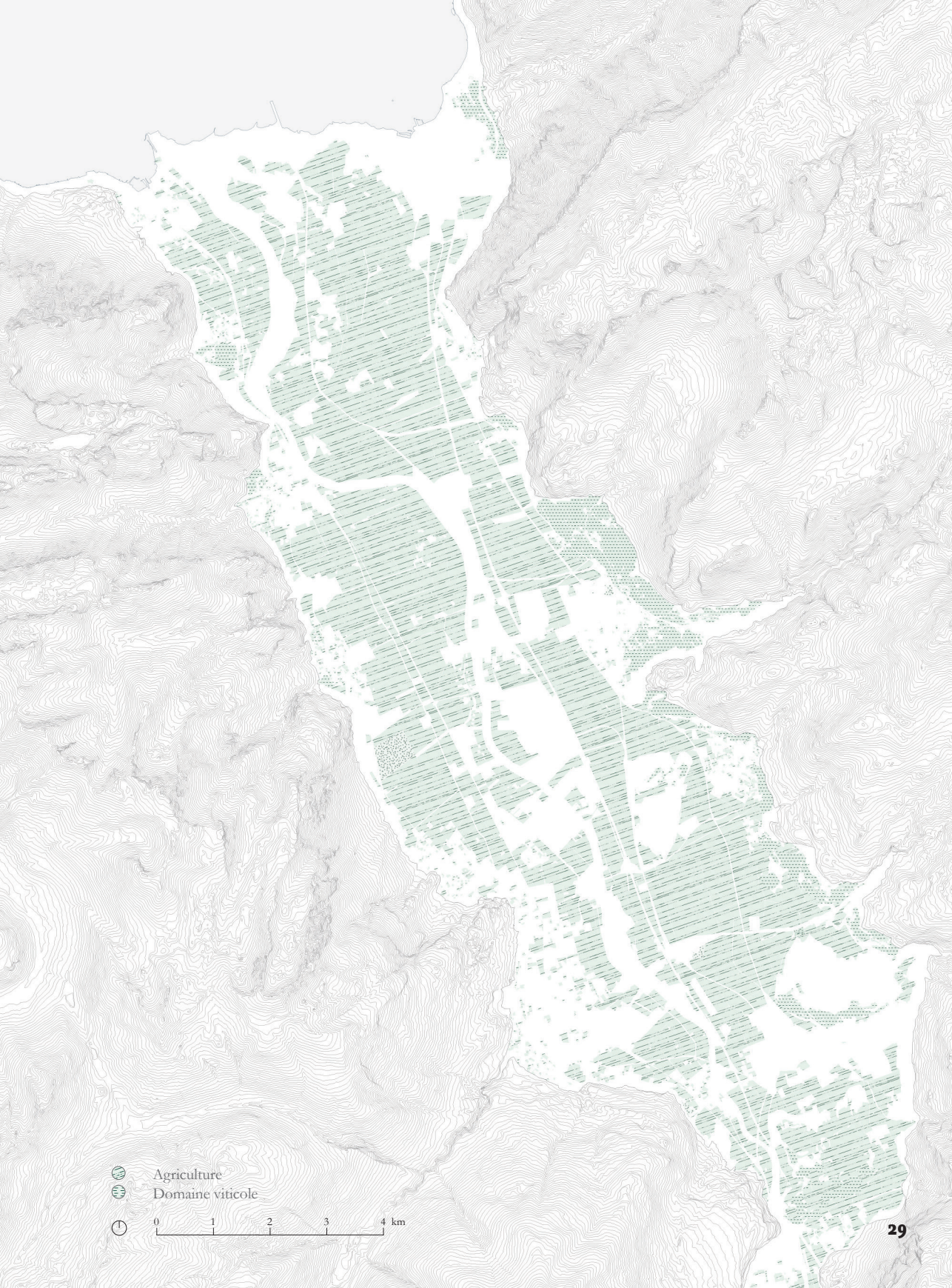


VIDE CONTEMPLATIF

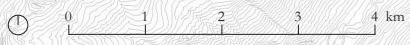
Champ Pré Vigne Verger

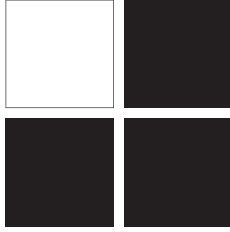
Territoire fondé historiquement sur l'économie provenant de l'exploitation du sol, le Chablais possède encore aujourd'hui un paysage où les champs et les vignes occupent la majeure partie de sa surface.

Les champs se situent au centre de la vallée et profitent d'une terre riche en sédiments dus aux crues passées du Rhône, ainsi que de la présence d'une nappe phréatique juste sous le sol. Tandis que les domaines viticoles occupent la périphérie, là où le relief devient plus escarpé.



-  Agriculture
-  Domaine viticole



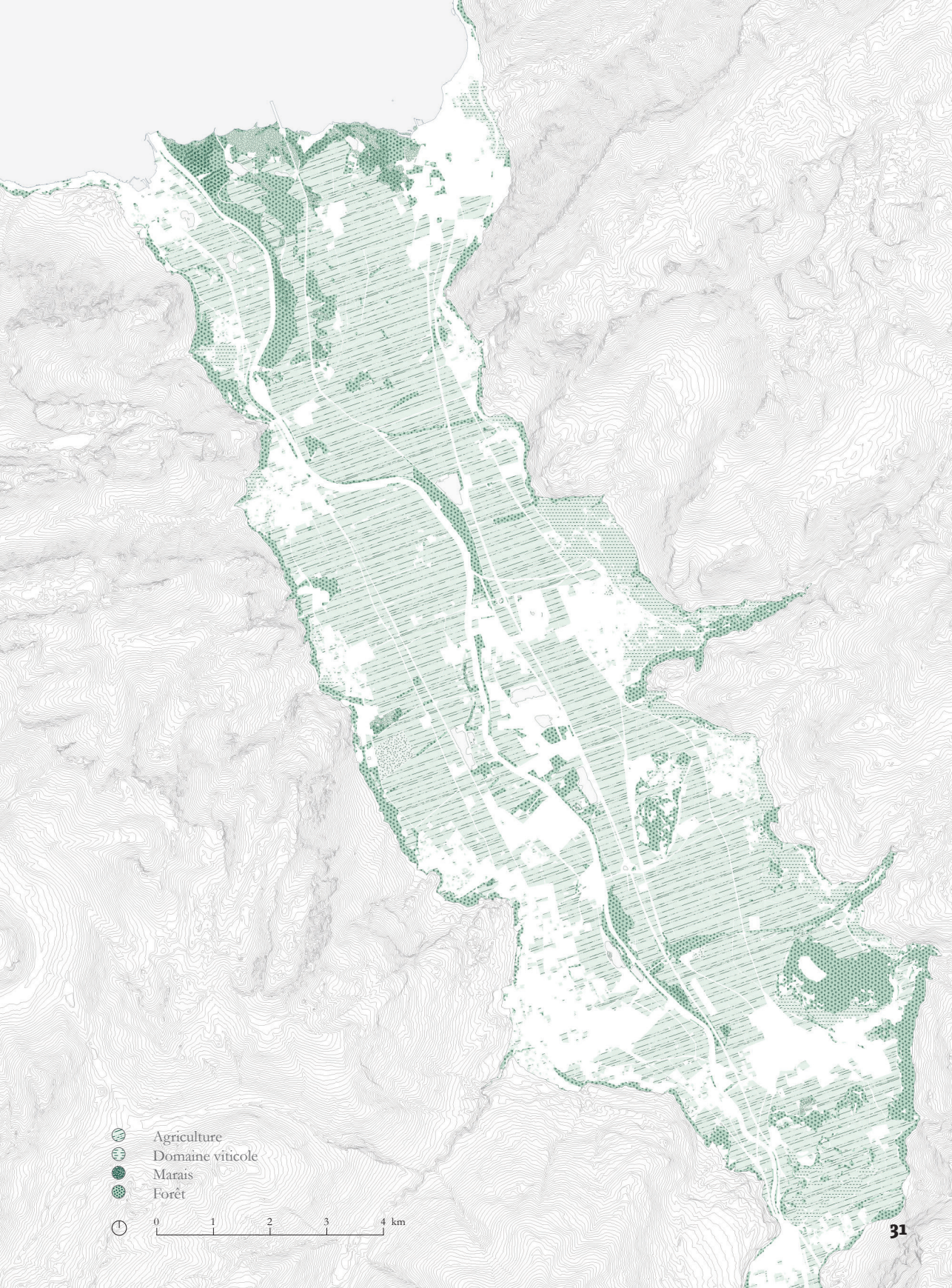


VIDE CONTEMPLATIF

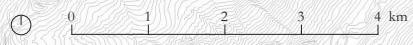
Champ
Pré
Vigne
Verger
Marais
Forêt

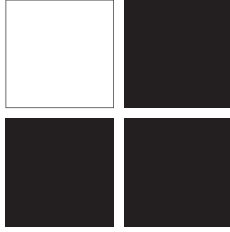
Le Chablais, dessiné par ses champs et ses forêts, est une géographie fondée sur un tissu végétal et de cultures, parsemée de polarités de tailles variables, localisées soit à proximité du fleuve, soit à la limite des montagnes.

Mis en avant par une absence de vide contemplatif, ces polarités peuvent être considérées comme des figures analogues, car elles possèdent toutes un statut similaire sur le territoire, elles sont en quelque sorte isolées par le tissu végétal.



- Agriculture
- Domaine viticole
- Marais
- Forêt



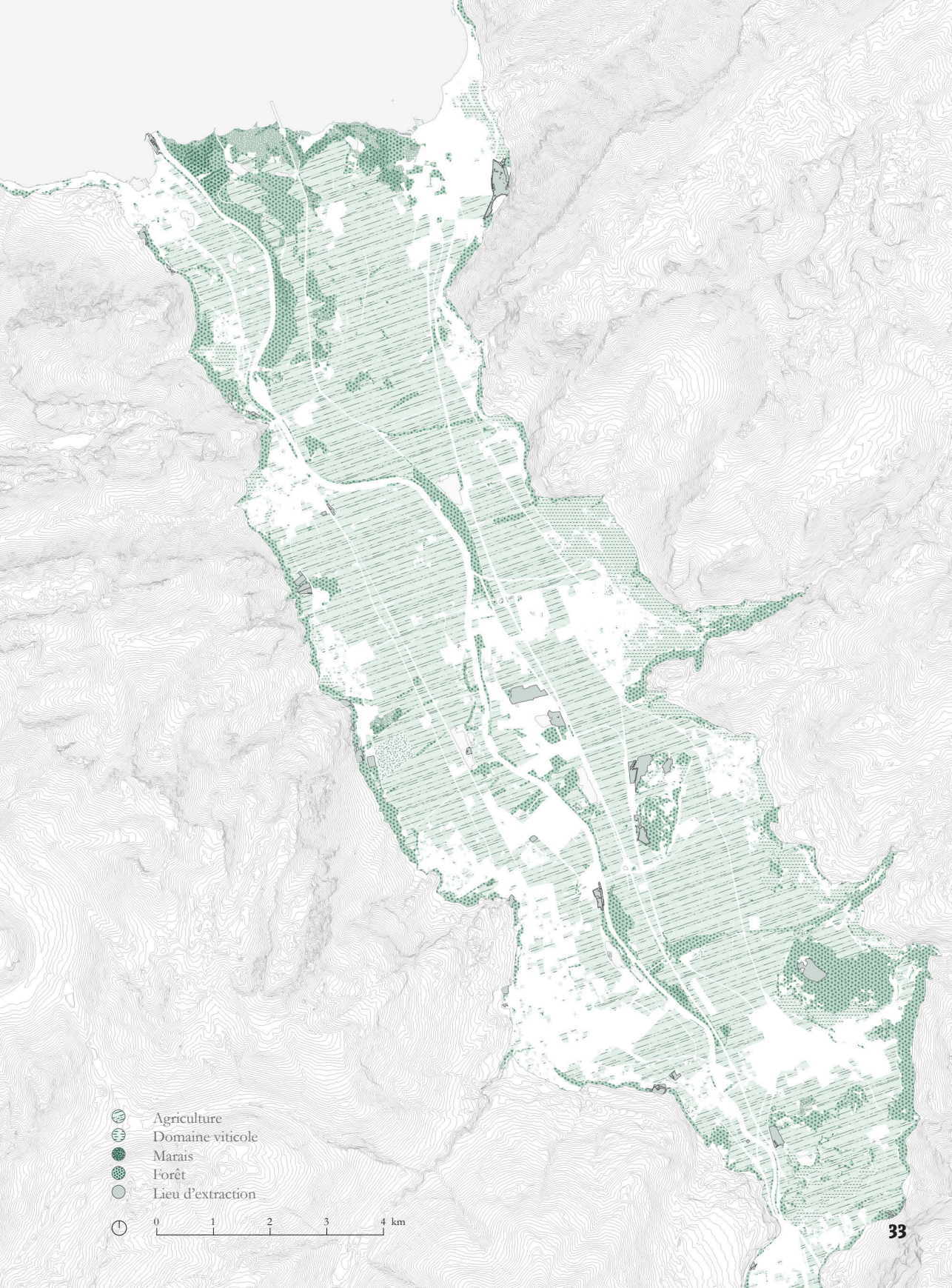


VIDE CONTEMPLATIF

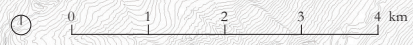
Champ
Pré
Vigne
Verger
Marais
Forêt
Carrière
Sablière

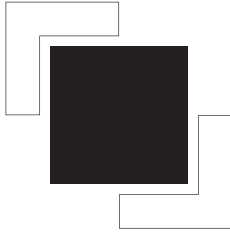
Le territoire n'est cependant pas aussi limpide que lors de sa première lecture. En effet, des vides contemplatifs, en grande partie des champs mais aussi des carrières et des sablières percent ponctuellement le maillage des pôles.

Les carrières, vides naturels les plus artificiels, sont localisées principalement en flan de montagne, car, de toute évidence, elles ont besoin de reliefs tandis que les sablières se trouvent à proximité du Rhône comme régulateurs de son niveau. Quant à eux, les champs se situent à l'intérieur de la vallée entre les polarités avec parfois quelques fragments également présents à l'intérieur de ces polarités.



-  Agriculture
-  Domaine viticole
-  Marais
-  Forêt
-  Lieu d'extraction



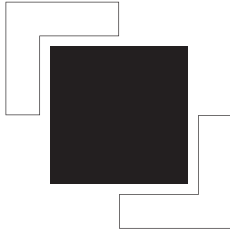


Vide dessiné

Parc
Place
Quai
Rue piétonne
Site historique
Parking
Cour d'école

OCCUPATION
DU SOL : 1,5%



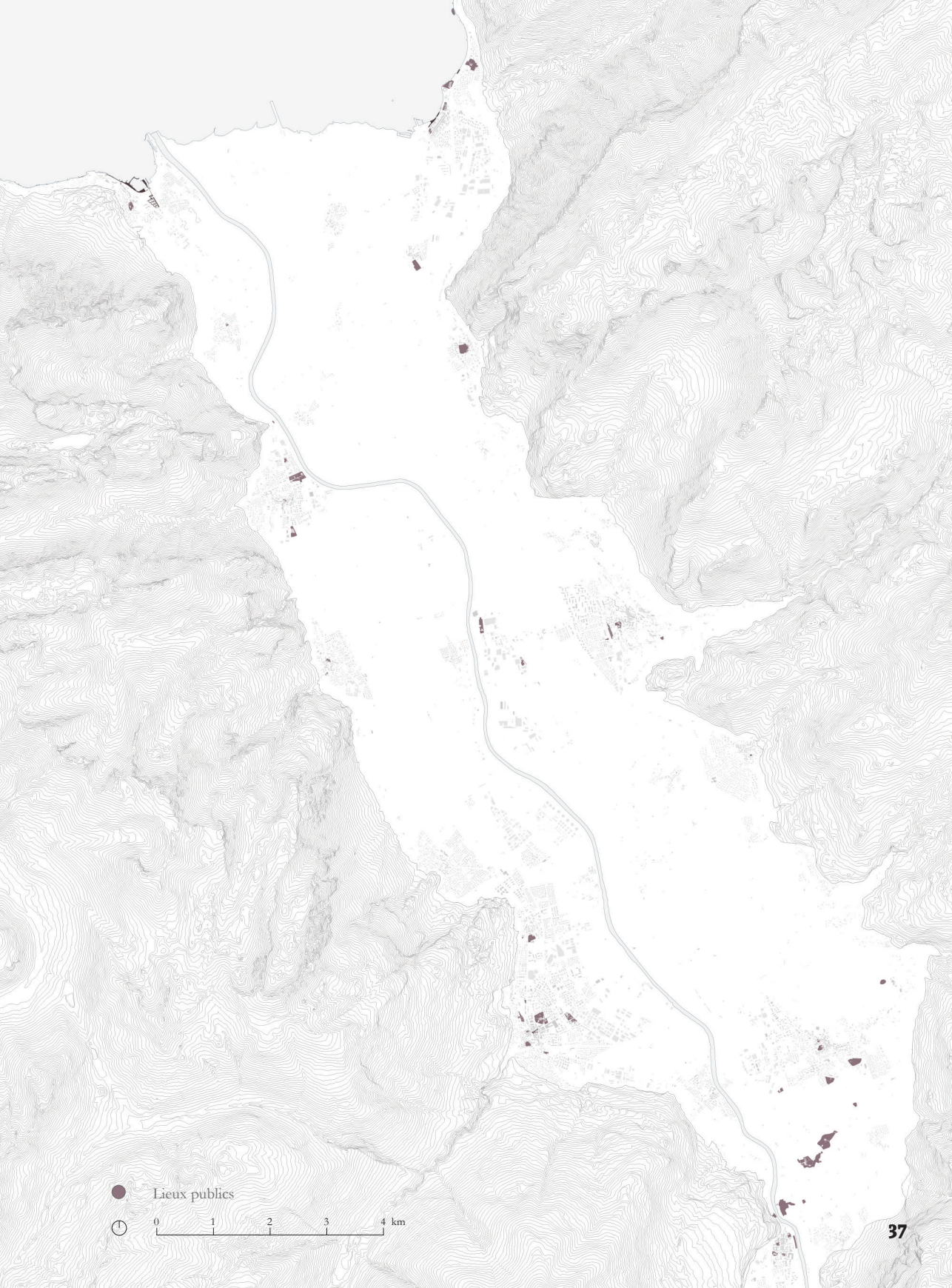


VIDE DESSINÉ

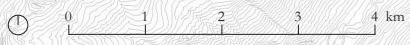
Parc **Place** **Quai** **Rue piétonne** **Site historique**

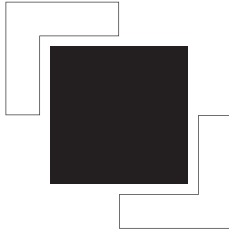
L'ensemble des vides dessinés produit des respirations nécessaires à la vie de la collectivité comme des lieux de rassemblement et d'échange. Cet ensemble forme une part importante dans la constitution de certaines polarités. En effet, seules celles destinées à abriter des logements, c'est à dire les villes du Chablais, en bénéficient. Ainsi les vides contemplatifs urbains peuvent éventuellement être associés aux vides dessinés, de part leur capacité d'engendrer des respirations.

Une poche est un ensemble géographique clos possédant des fragments de provenance ou de styles différents sans lien entre eux, soit des éléments hétéroclites. Ainsi la lecture du Chablais comme un ensemble de pôles, évolue pour une vision basée sur la présence de poches.



● Lieux publics



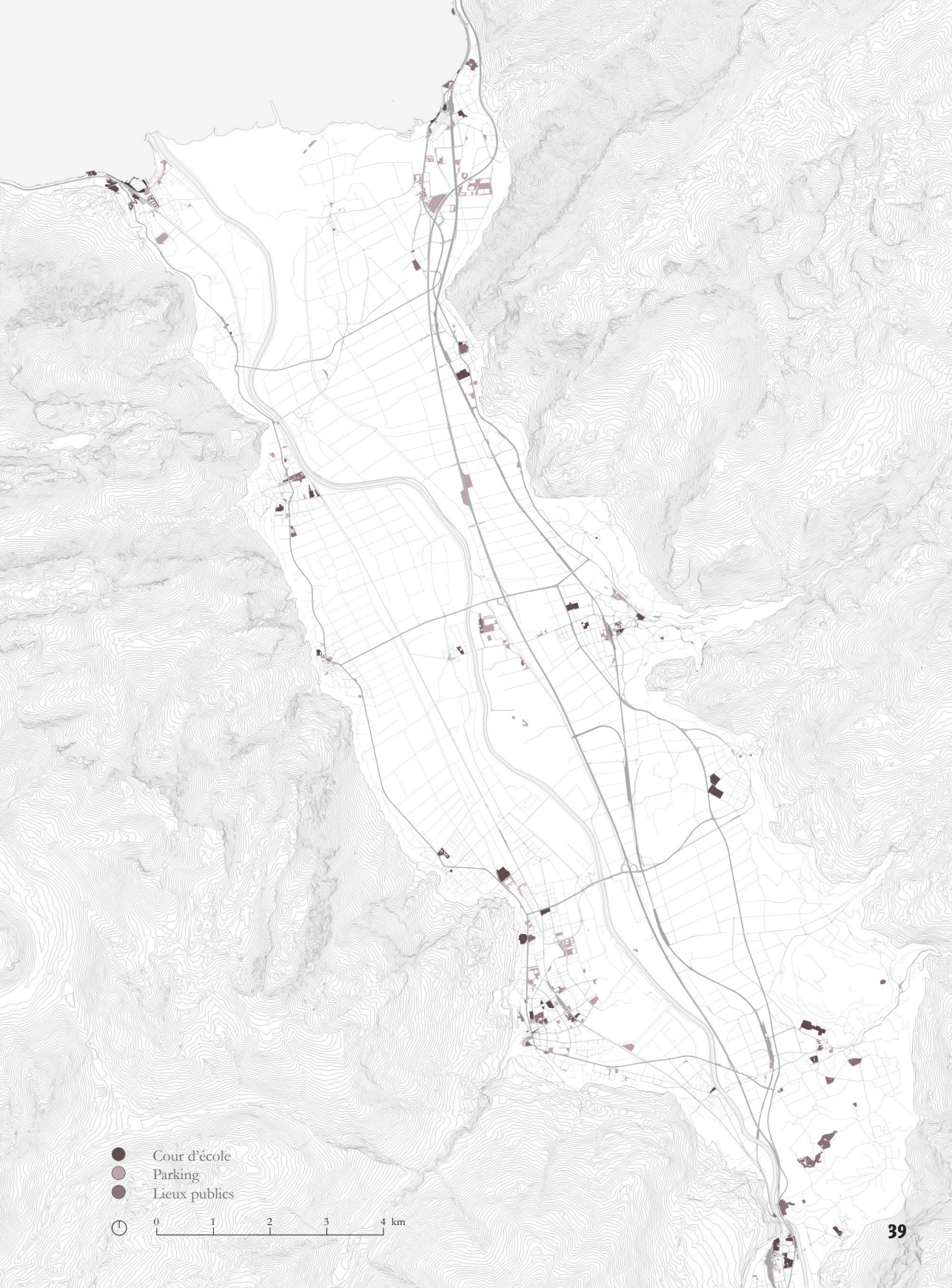


VIDE DESSINÉ

Parc
Place
Quai
Rue piétonne
Site historique
Parking
Cour d'école

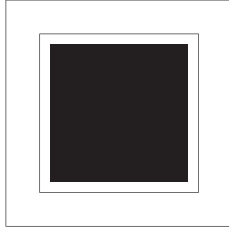
Les parkings sont des espaces ouverts dont la fonction première ne correspond pas à la définition d'un lieu public. Cependant, dans leur utilisation, ils peuvent être attribués à une extension de l'espace public appropriable, donc au vide dessiné.

Les parkings ne possèdent pas de localisation de prédilection, ils se situent au sein des poches, tout comme à l'extérieur de celles-ci. L'unique élément qui les lie est l'ensemble des infrastructures routières.



- Cour d'école
- Parking
- Lieux publics





Vide plein

Terrain de sport

Piscine

Golf

Parc d'attraction

Camping

Skatepark

Cloître

Cimetière

Jardin privé

Jardin collectif

Terrain industriel

Terrain commercial

Centrale électrique

Station d'épuration

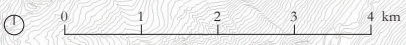
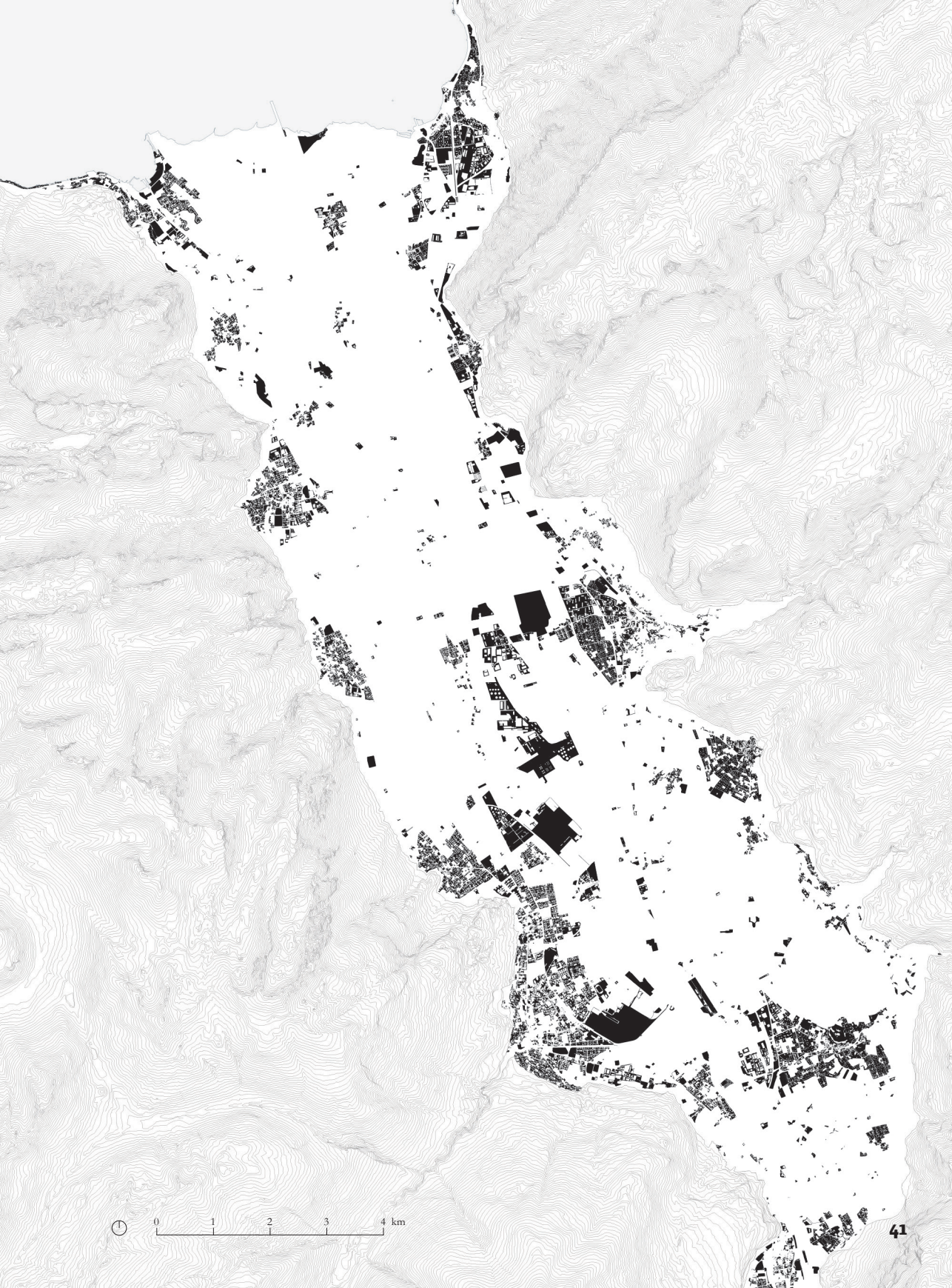
Pépinière

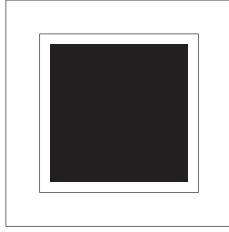
Aérodrome

Déchetterie

OCCUPATION

DU SOL : 12,4%





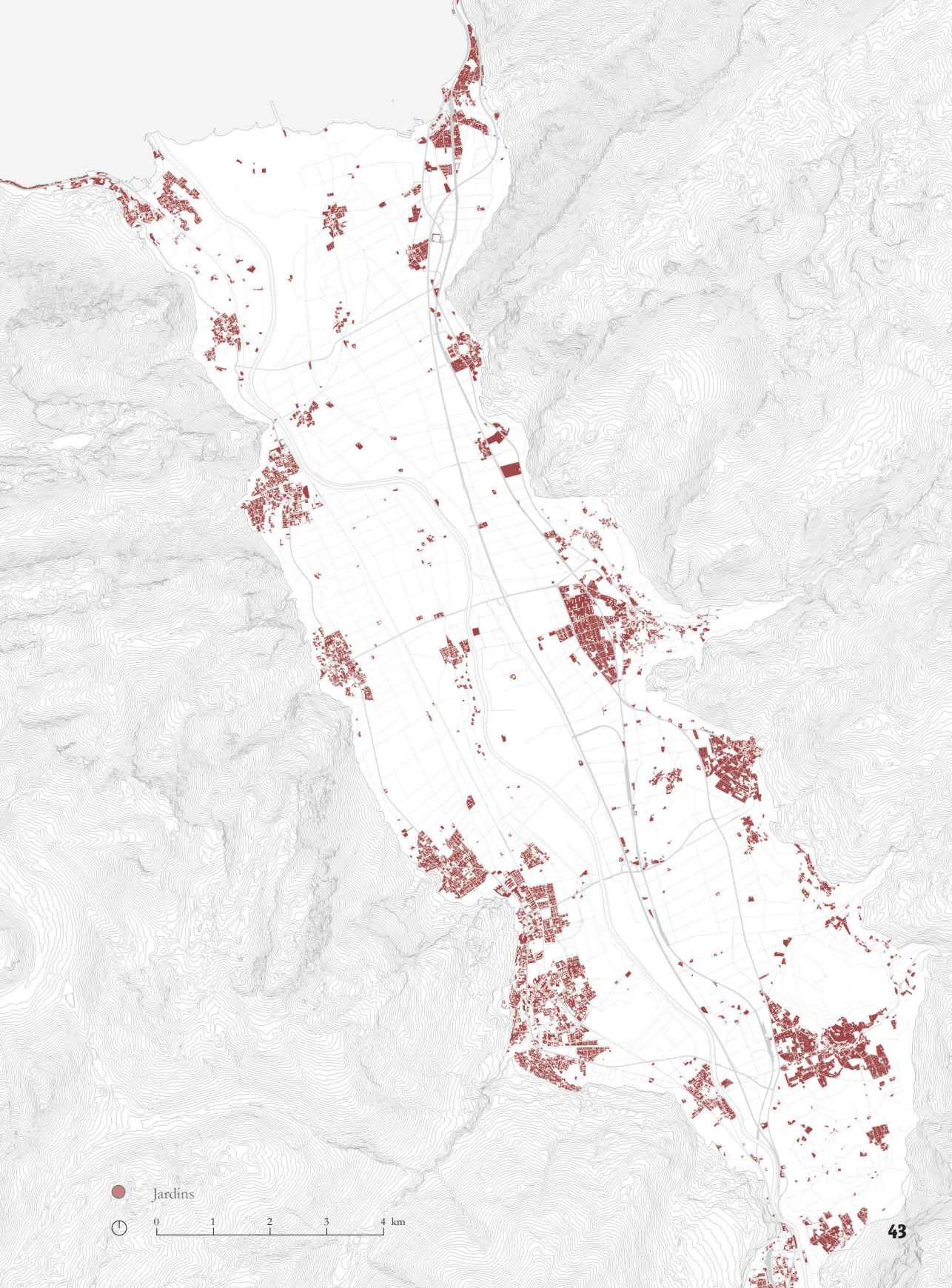
VIDE PLEIN

Jardin privé Jardin collectif

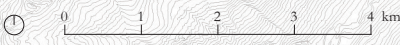
Vides pleins marqueurs de la localisation des populations, les jardins privés et collectifs constituent la part la plus importante des vides ainsi que de la présence végétale dans les environnements urbains du Chablais. Ils sont associés à un élément bâti : l'habitat collectif ou individuel.

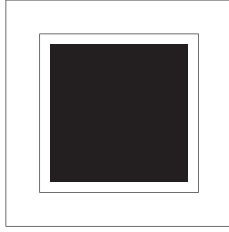
Tout comme le bâti permet de définir la densité d'une ville, l'emprise au sol des surfaces de jardin permet d'en saisir ses limites réelles.

Puisque le jardin est représentatif d'un territoire analogue à la ville diffuse, ces vides sont les générateurs de la forme visible des *clusters* habités.



● Jardins



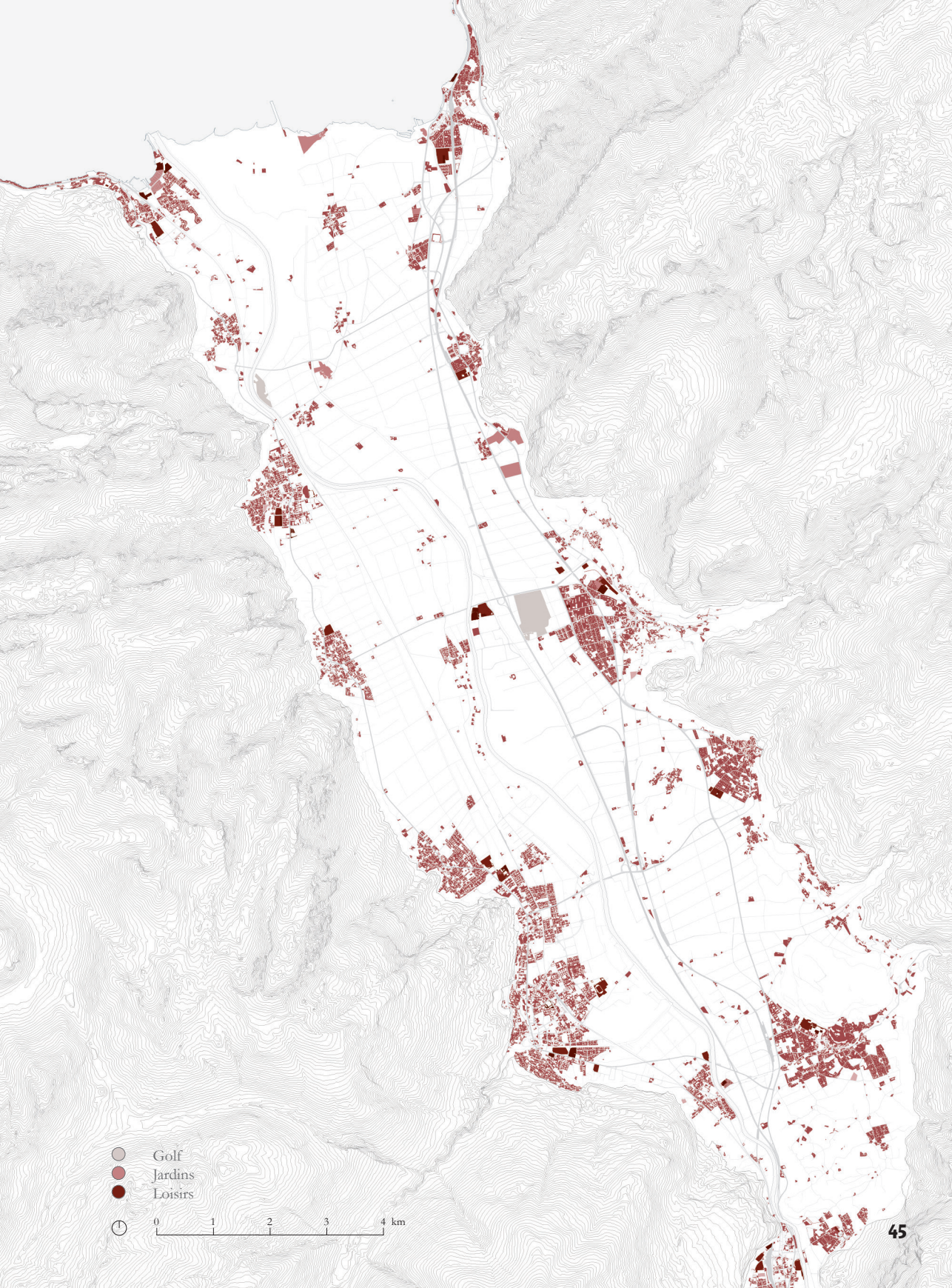


VIDE PLEIN

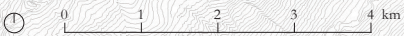
Jardin privé
Jardin collectif
Terrain de sport
Piscine
Golf
Parc d'attraction
Camping
Cloître
Cimetière

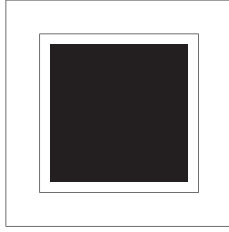
D'autres respirations sont présentes dans la ville : un ensemble de vides pleins, d'utilité publique, néanmoins plus difficilement appropriables que les vides dessinés. Ils existent uniquement en relation avec un bâti pour un programme particulier, tel qu'un terrain de sport ou encore un cloître au sein d'une institution religieuse.

Ces éléments peuvent être centraux mais principalement localisés dans la périphérie des villages, comme une transition ou une limite vers une poche analogue ou des terrains agricoles voisins.



- Golf
- Jardins
- Loisirs



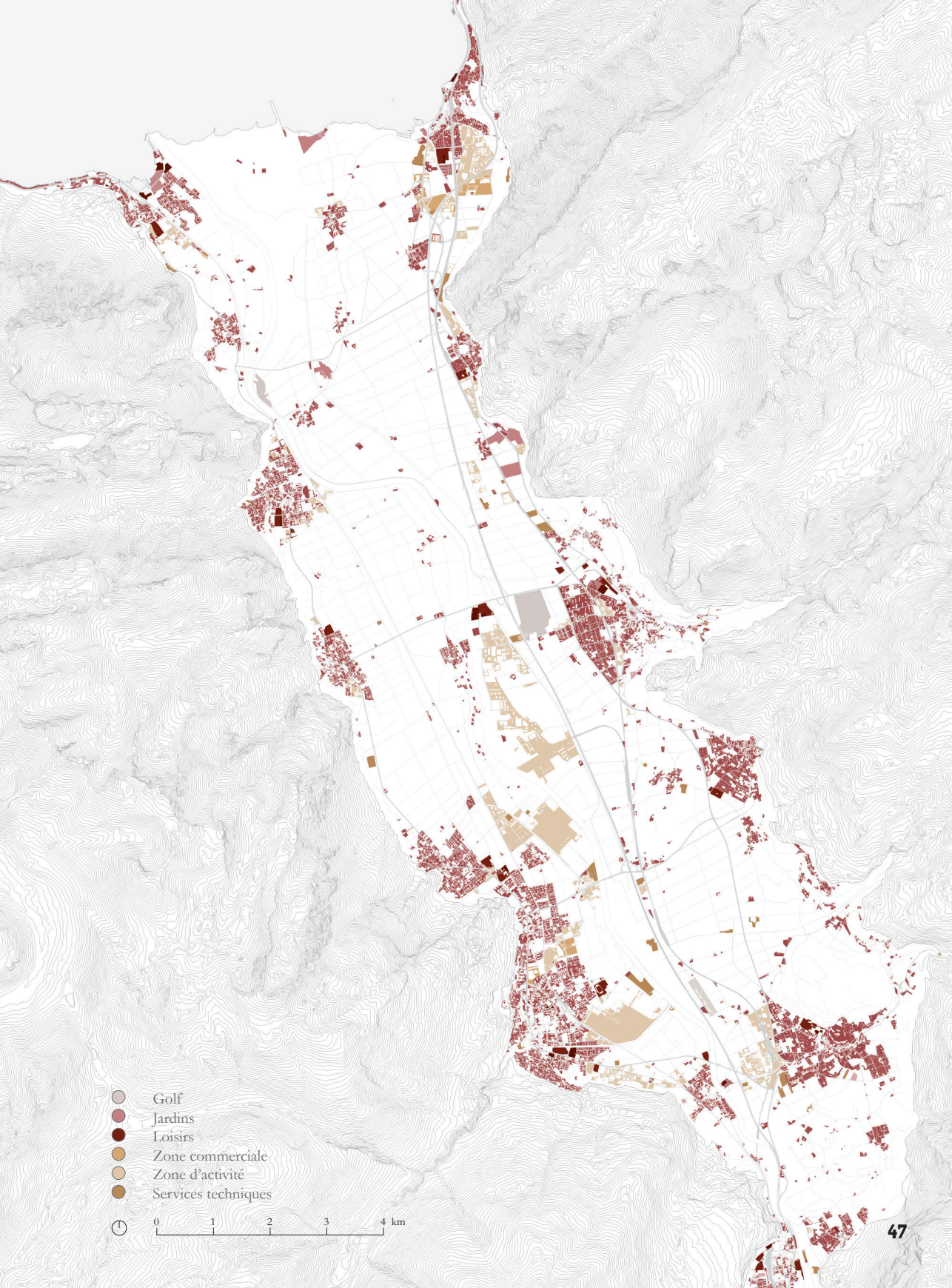


VIDE PLEIN

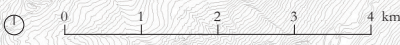
Terrain industriel
Terrain commercial
Centrale électrique
Station d'épuration
Aérodrome
Déchetterie

Les lieux d'extractions de minéraux accompagnés des zones industrielles adjacentes, elles-mêmes à proximité des zones commerciales forment un ensemble d'agglomérats spécialisés qui ponctuent le tissu du Chablais, similaires dans la structure du vide à ceux destinés à l'habitat.

Un agrégat, ou *cluster* est un groupe de ressources agissant comme un seul et même système. En effet, au sein des poches, une organisation interne apparait. Les vides dessinés sont centraux tandis que les vides pleins forment une masse l'entourant et permettant une transition. Par conséquent, le terme de *poches* n'est plus adéquat, la figure du *cluster* semble plus appropriée pour définir le Chablais.



- Golf
- Jardins
- Loisirs
- Zone commerciale
- Zone d'activité
- Services techniques

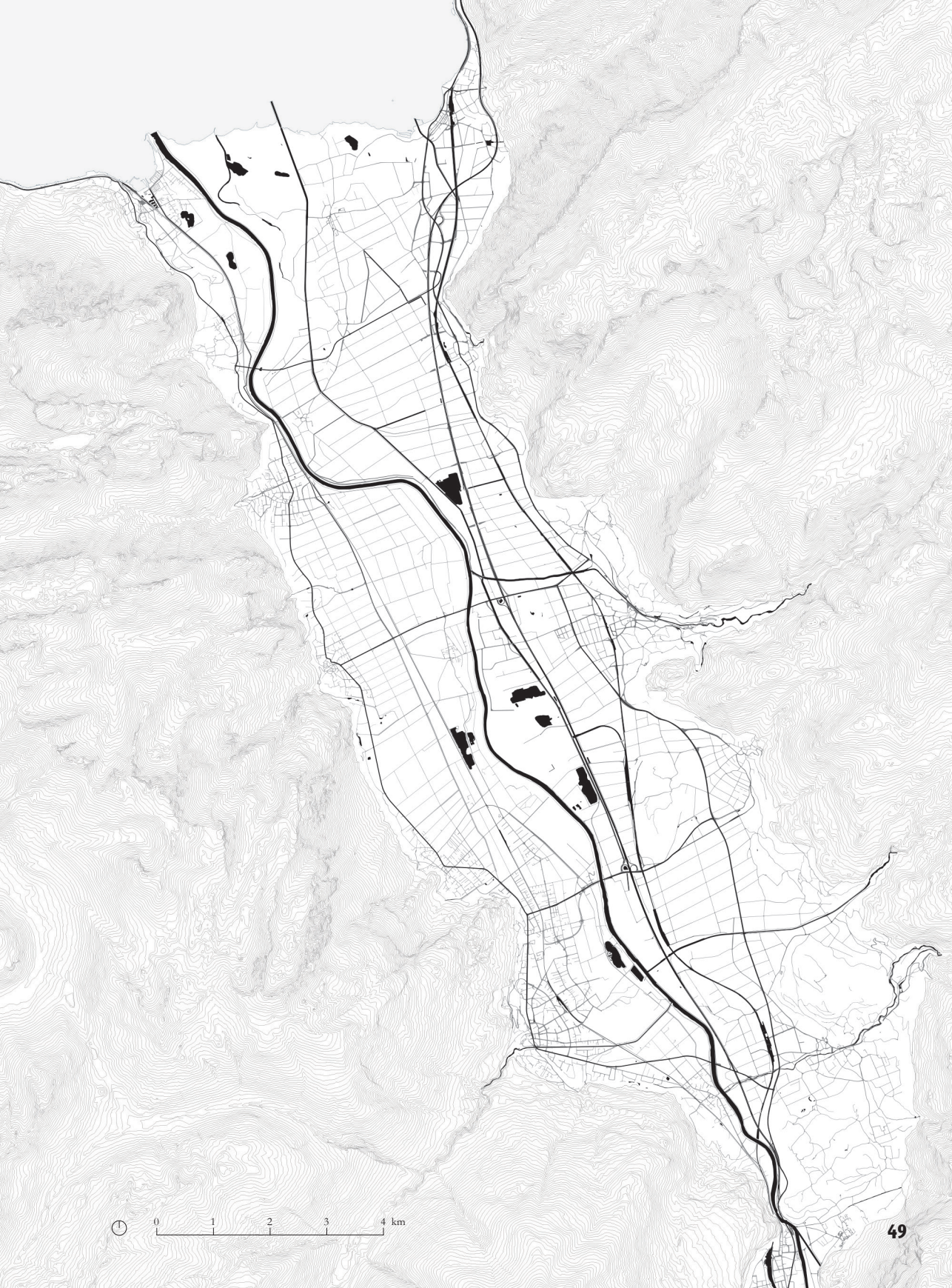




Vide coercitif

Fleuve
Rivière
Canal
Chemin de fer
Autoroute
Route cantonale
Route secondaire
Chemin agricole
Digue

OCCUPATION
DU SOL : 14,3%





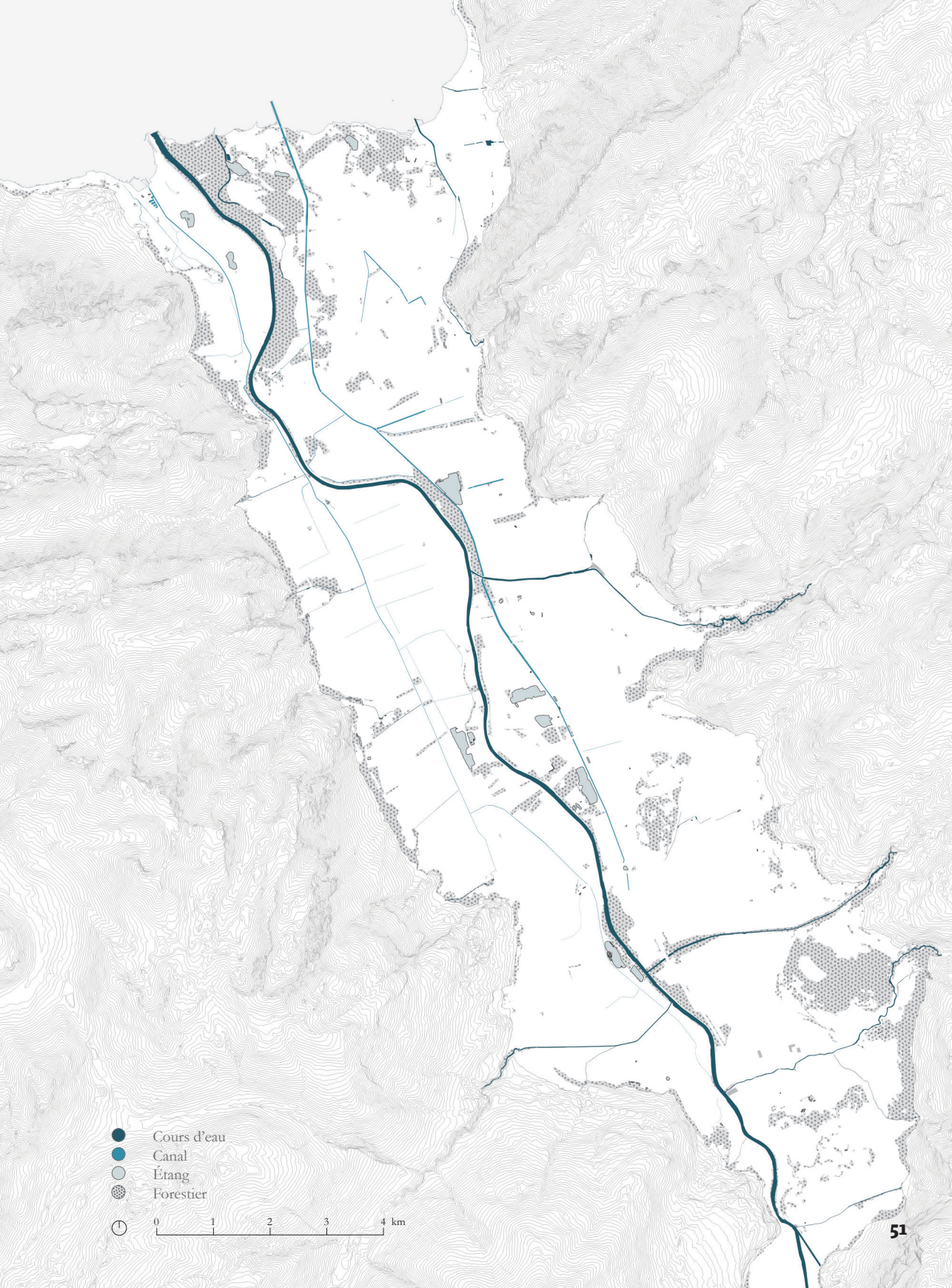
VIDE COERCITIF

Fleuve Forêt Étang Rivière Tiers paysage

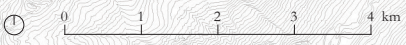
Le vide coercitif est l'ensemble des vides exerçant une contrainte sur le territoire. Généralement linéaire, l'épaisseur des différentes lignes varie en fonction d'autres éléments qui y sont juxtaposés.

Augmentés par la présence de végétaux, de digues et partiellement de bosquets, les réseaux humides morcellent visuellement la géographie avec une opacité fluctuante.

D'une façon similaire, les vestiges de l'exploitation de certaines terres ou le reste des tracés agricoles, ont souvent le rôle de réserve naturelle pour la diversité ainsi que de coupure venteuse.



- Cours d'eau
- Canal
- Étang
- Forestier



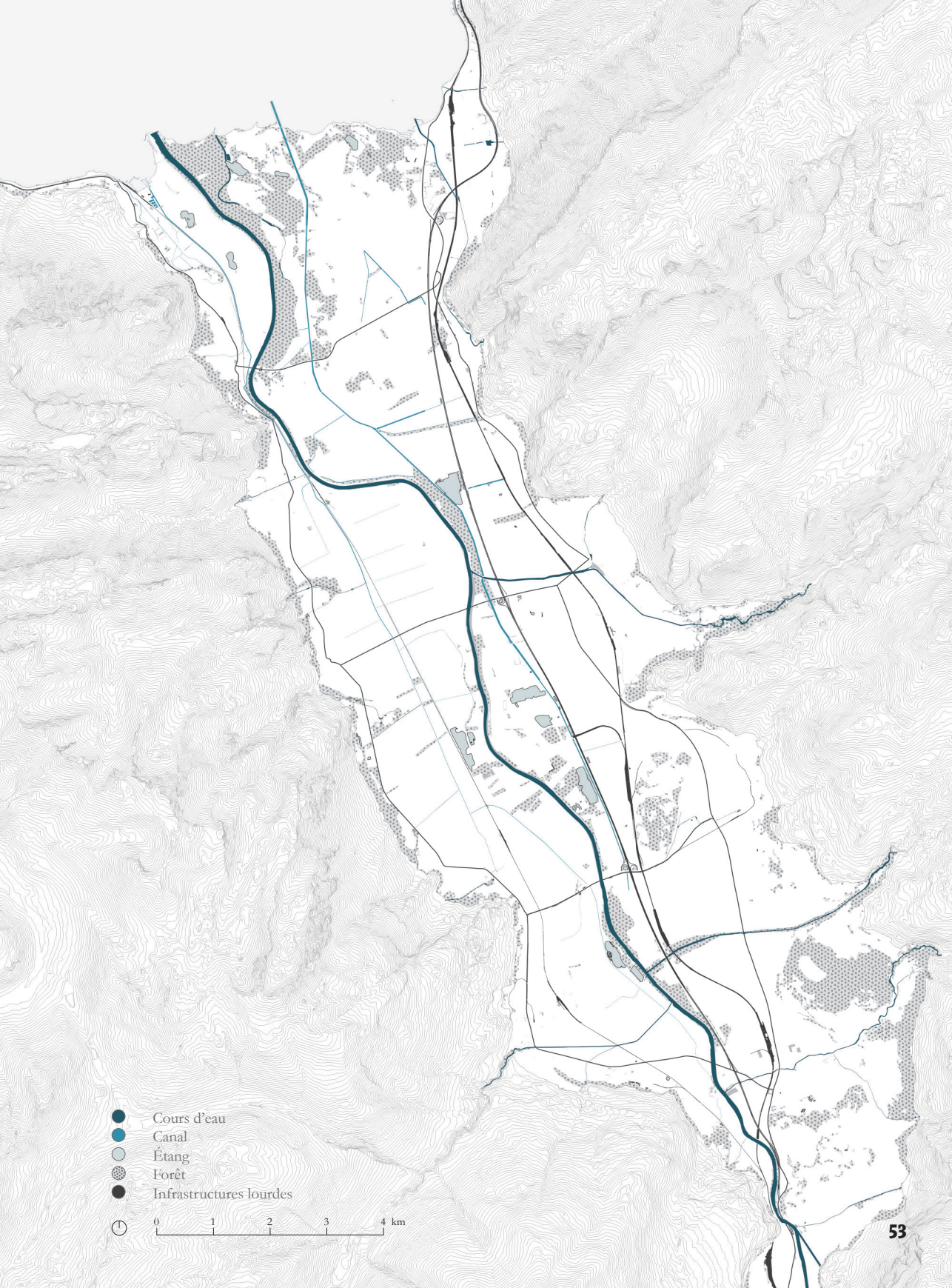


VIDE COERCITIF

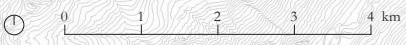
Fleuve
Forêt
Étang
Rivière
Tiers paysage
Chemin de fer
Autoroute
Route cantonale

Bien que le fleuve et l'autoroute scindent tous deux le paysage, ce dernier ne s'est pas adapté de la même façon. En effet, avec le temps, l'environnement du Rhône a cicatrisé après sa canalisation tandis que celui de l'autoroute reste encore une plaie ouverte.

Ces éléments non bâtis permettent la connexion des *clusters* et autres morceaux du paysage entre eux. Selon leur degrés de franchissabilité, ces vides coercitifs peuvent être des barrières comme des moteurs de développement pour les autres éléments du territoire. Ainsi, l'analogie avec le *cluster* laisse place à celle de la *cellule*, à l'image de celle d'un corps humain, fonctionnant avec ses homologues en harmonie, comme un tout.



- Cours d'eau
- Canal
- Étang
- Forêt
- Infrastructures lourdes



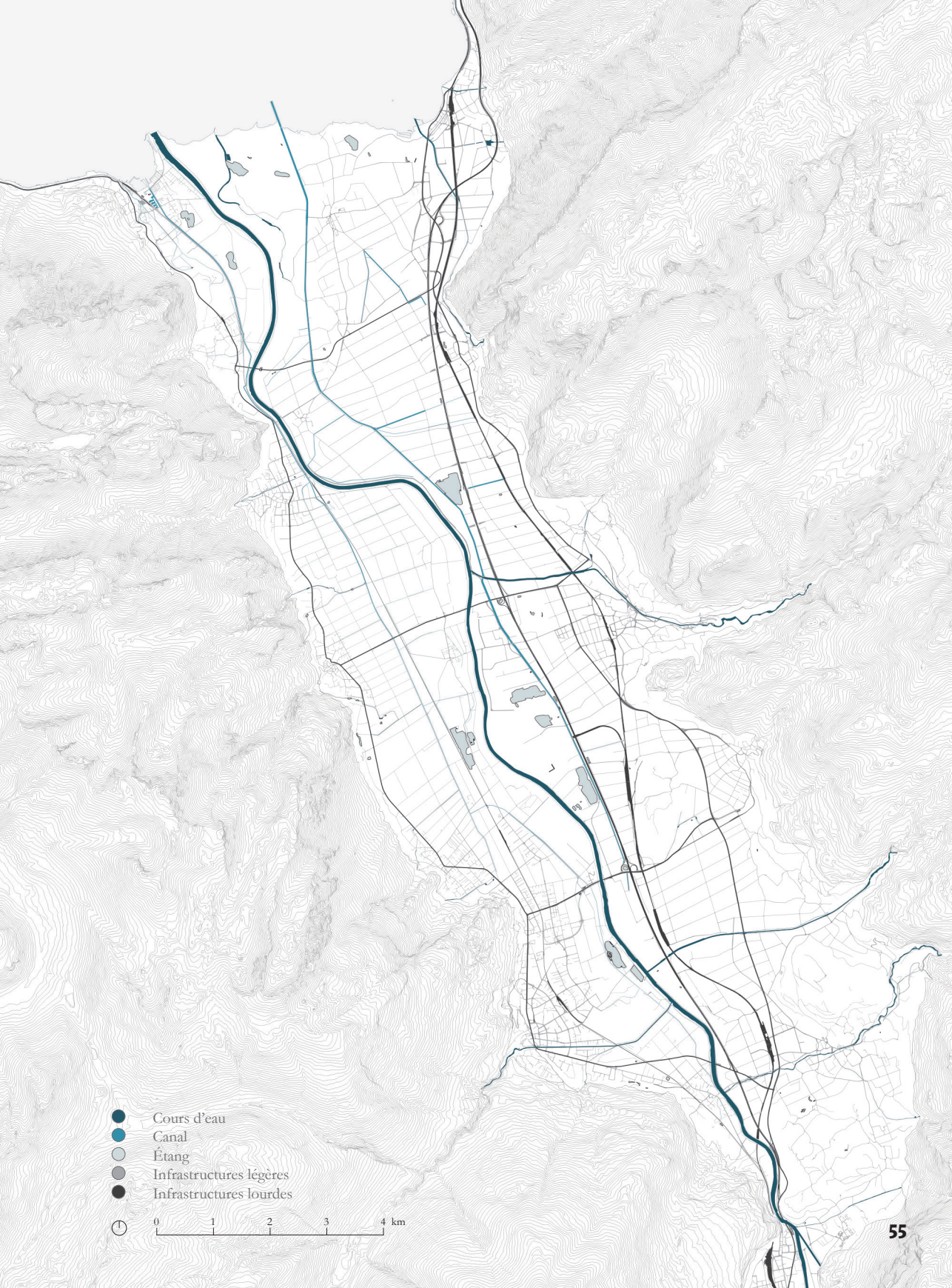


VIDE COERCITIF

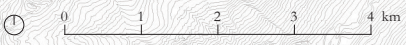
Fleuve
Chemin de fer
Autoroute
Route cantonale
Route secondaire
Chemin agricole
Digue
Forêt
Étang
Rivière
Tiers paysage

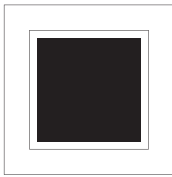
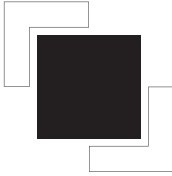
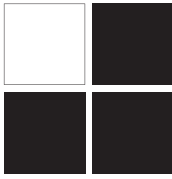
Outre le fleuve et l'autoroute, d'autres axes s'adaptent aux espaces qu'ils servent; la route cantonale et le train traversent les villes, les canaux suivent les parcelles agricoles. Puis réciproquement, les éléments traversés se développent en fonction des vides coercitifs, sans doute générateurs de leur forme.

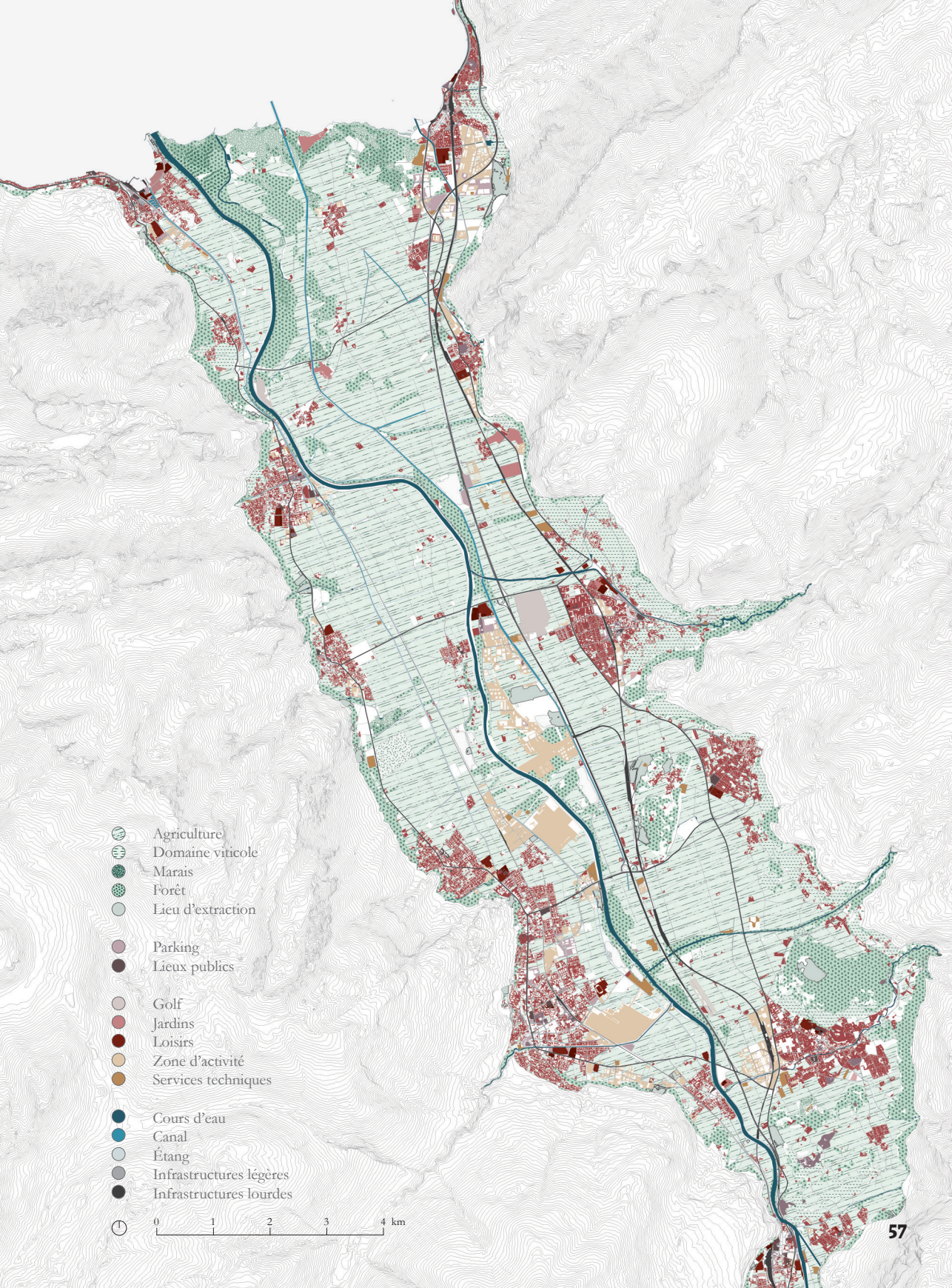
Enrichis par l'ensemble des voies praticables, les vides coercitifs dessinent une grille presque régulière sur l'ensemble de la vallée. Cette figure de base orthogonale se déforme pour devenir concentrique au cœur des cellules dédiées à l'habitation.



- Cours d'eau
- Canal
- Étang
- Infrastructures légères
- Infrastructures lourdes







-  Agriculture
-  Domaine viticole
-  Marais
-  Forêt
-  Lieu d'extraction
-  Parking
-  Lieux publics
-  Golf
-  Jardins
-  Loisirs
-  Zone d'activité
-  Services techniques
-  Cours d'eau
-  Canal
-  Étang
-  Infrastructures légères
-  Infrastructures lourdes



Pôle

Lieu géographique urbanisé et délimité considéré comme central, dans différents contextes.

Poche

Aire géographique close possédant des fragments de provenances ou de styles différents sans liens entre eux, soit des éléments hétéroclites.

Cluster

Surface géographique constituée par une agglutination de fragments agissant comme un seul et même système.

Cellule

Territoire géographique composé de particules, fonctionnant toutes en relation et en symbiose à l'élaboration d'un tout collectif

Typologie des vides

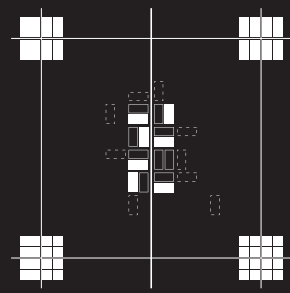
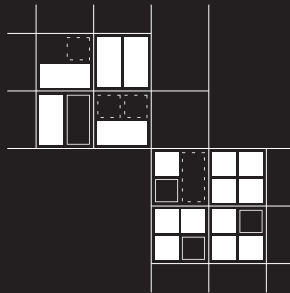
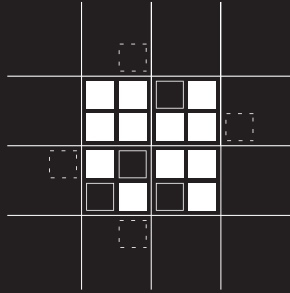
Notre première lecture du Chablais, comme territoire associable au modèle théorique de la ville diffuse de Bernardo Secchi, nous a emmené à approfondir l'organisation interne des pôles d'importance variable éparpillés sur la géographie de la vallée.

A l'aide de nos premiers portraits, dessinés par les vides de contemplation, ces pôles apparaissent comme des lieux géographiques clos et séparés les uns des autres par le tissu végétal. Par la suite, la présence de vide dessiné et de résidus de vide de contemplation disposés de façon disparate au sein de ces cellules, nous amène à considérer la figure de la poche plus adéquate pour définir ces pôles. De plus, les vides pleins amènent une clarté dans la constitution et l'apparition d'un système organisationnel interne; ce qui fait évoluer notre vision vers celle d'une multitude de *clusters* répartis sur le tissu végétal du Chablais.

Pour finir, les vides coercitifs produisent un réseau de développement en plus des connexions physiques. Dans le

sens où, si une action se produit à un endroit, elle entre en résonance et influence un autre lieu, potentiellement dans un *cluster* différent. Par ailleurs, le fait que le tiers de la population travaille dans une autre ville que celle de leur domicile dans l'enceinte de la vallée, produit une interdépendance des *clusters* entre eux. Dès lors, la figure de la cellule, à l'image du milieu biologique semble plus pertinente afin de caractériser les *clusters*.

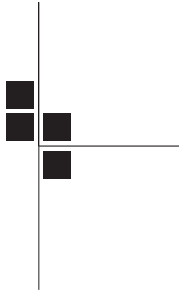
Notre vision du Chablais pourrait être définie comme un vaste espace habité sans centre dominant, parsemé de cellules spécialisées d'importance variable sur un territoire de campagne isotrope. Néanmoins cette vision reste assez utopique. Bien que des cellules spécialisées soient clairement identifiables, leur accroissement rapide lors des cinq dernières années a fait naître des zones dont la typologie n'est pas établie, soit des lieux de mixités dans l'entre-deux des cellules.



Typologies non établies



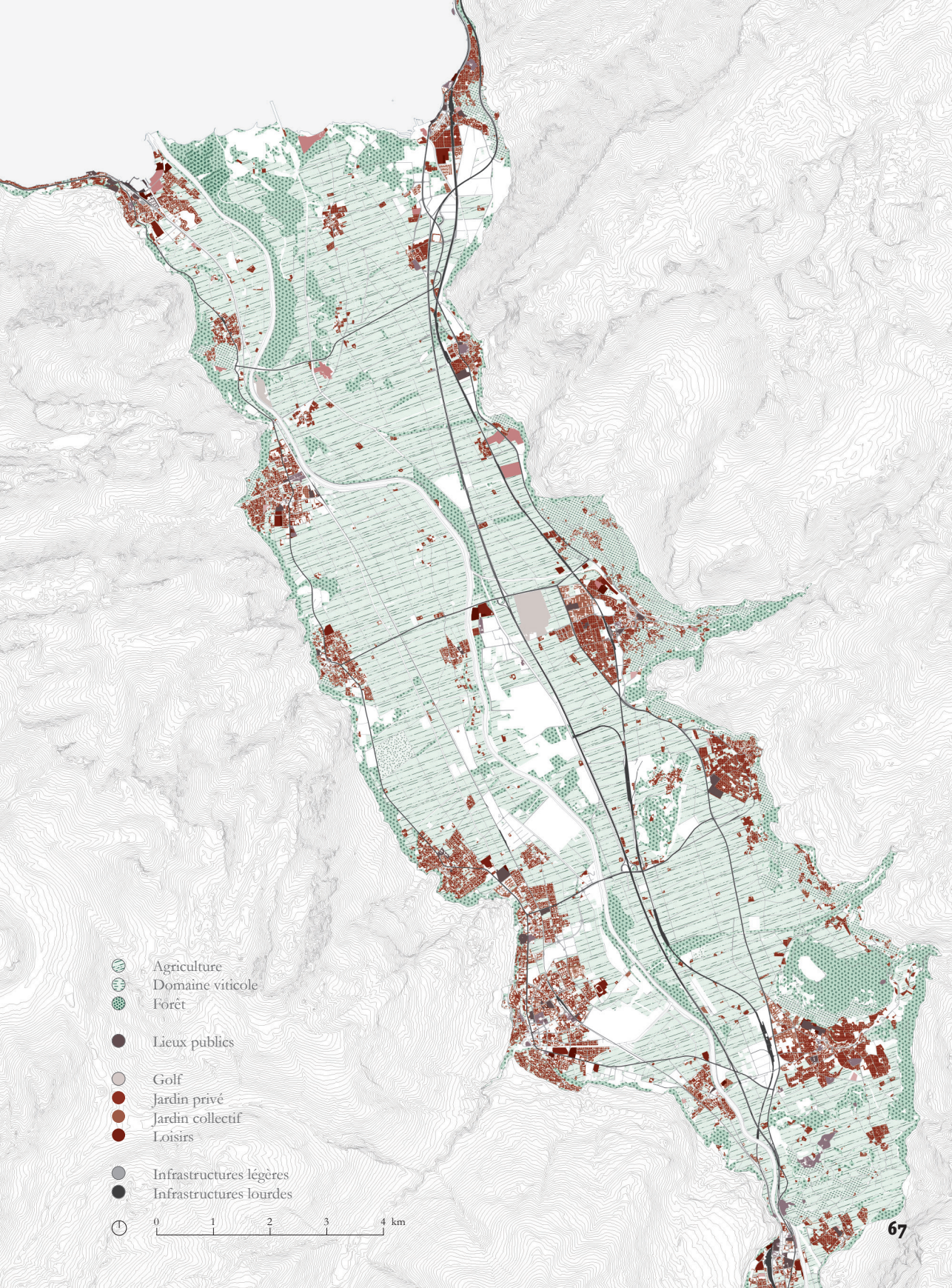
Agriculture urbanisée













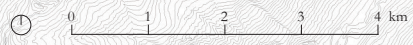
AGRICULTURE URBANISÉE

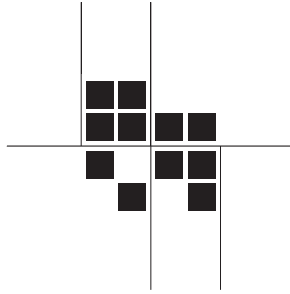
De nombreux vides contemporatifs percent ponctuellement le maillage des cellules destinées à l'habitation. Alors qu'au cœur historique dense du village les champs n'occupent aucun espace, ils en occupent de plus en plus en s'éloignant vers la périphérie du village.

Ce phénomène de mixité provoque une dissolution progressive de la limite entre les poches habitées et le large tissu végétalisé du Chablais. Cette frontière n'est plus marquée par une ligne, mais devient un espace possédant une épaisseur englobant du pavillonnaire et des surfaces agricoles.



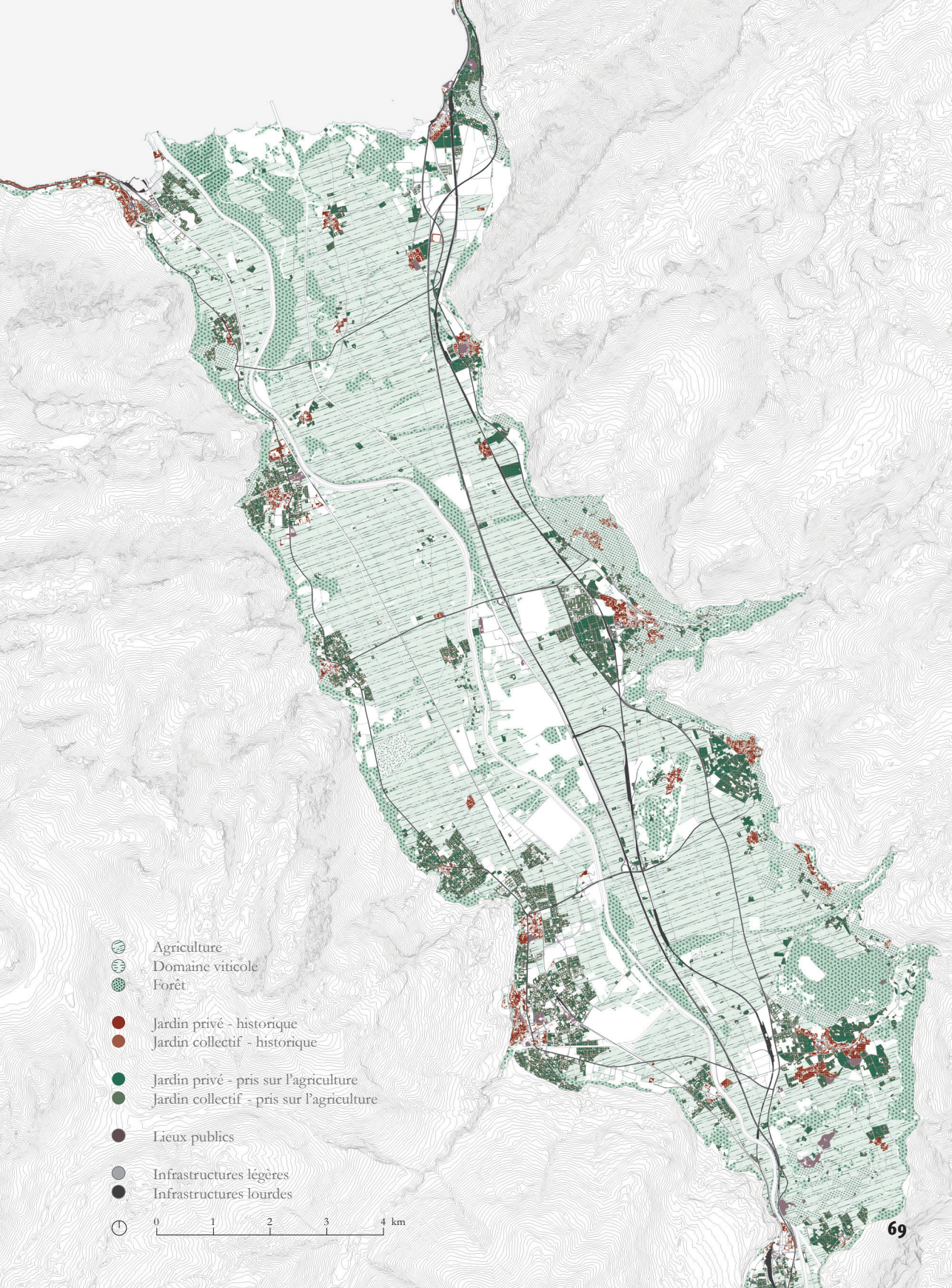
-  Agriculture
-  Domaine viticole
-  Forêt
-  Lieux publics
-  Golf
-  Jardin privé
-  Jardin collectif
-  Loisirs
-  Infrastructures légères
-  Infrastructures lourdes






AGRICULTURE URBANISÉE

Les agglomérations du Chablais possèdent deux systèmes clairement lisibles. Le premier est celui fondateur du village, le cœur historique qui suit une logique d'agglutination autour d'un croisement d'axes de circulations. Ce dernier n'est pas dans la géométrie de la grille dessinée par les terres agricoles, mais plutôt dans une grille déformée de manière concentrique ou longitudinale. Le second système est lié à l'extension des villages sur le domaine du contemplatif. Il est donc établi selon la trame des cultures en amputant directement sur leur espace. Il n'est néanmoins pas encore aussi dense que le premier système, et admet des fragments oubliés. Cet ensemble disparate est le dernier marqueur d'une époque antérieure.



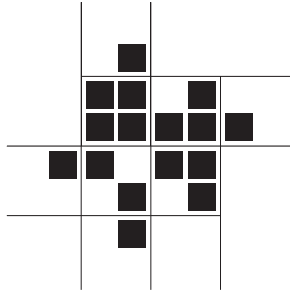
-  Agriculture
-  Domaine viticole
-  Forêt
-  Jardin privé - historique
-  Jardin collectif - historique
-  Jardin privé - pris sur l'agriculture
-  Jardin collectif - pris sur l'agriculture
-  Lieux publics
-  Infrastructures légères
-  Infrastructures lourdes







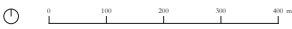
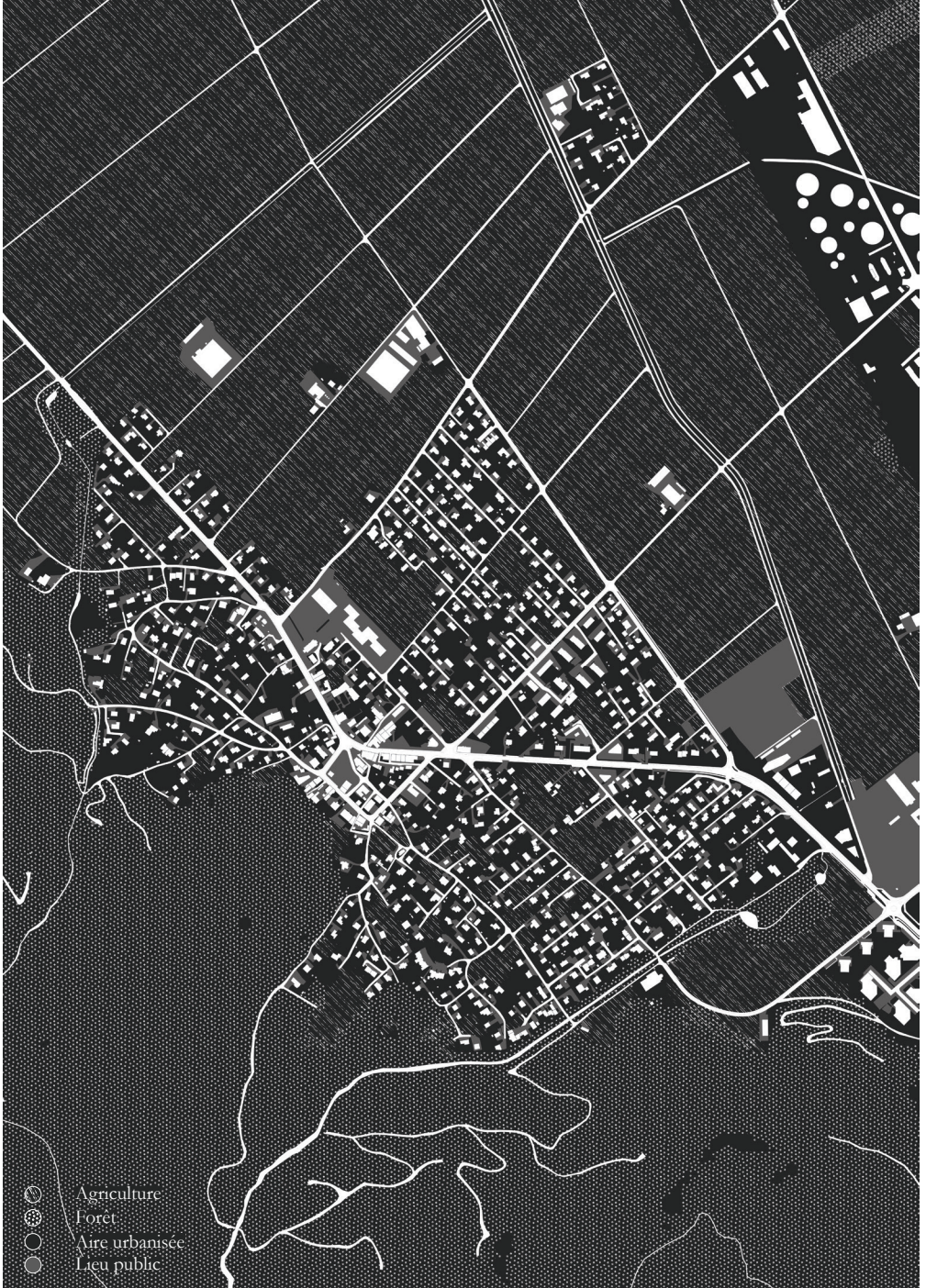
Village de Muraz
Image : Commune Collombey-Muraz, 2016



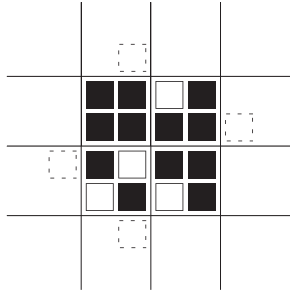
AGRICULTURE URBANISÉE

Bien que l'idée de garder une trace de cette temporalité peut séduire, on peut se demander si c'est justifié à l'intérieur de cellules qui ont la volonté d'être denses et isolées. Cet ensemble de champs devenu urbain, a probablement vocation à changer de nature dans un futur proche.

Collombey-Muray est un exemple type de cette présence végétale dans un village. A proximité de Monthey, cette agglomération a vu sa population augmenter de 15,8% lors des cinq dernières années. En majeure partie, par des familles naissantes cherchant à accéder à la propriété et construire un foyer, comme le suggère Bernardo Secchi dans la définition de la ville diffuse.

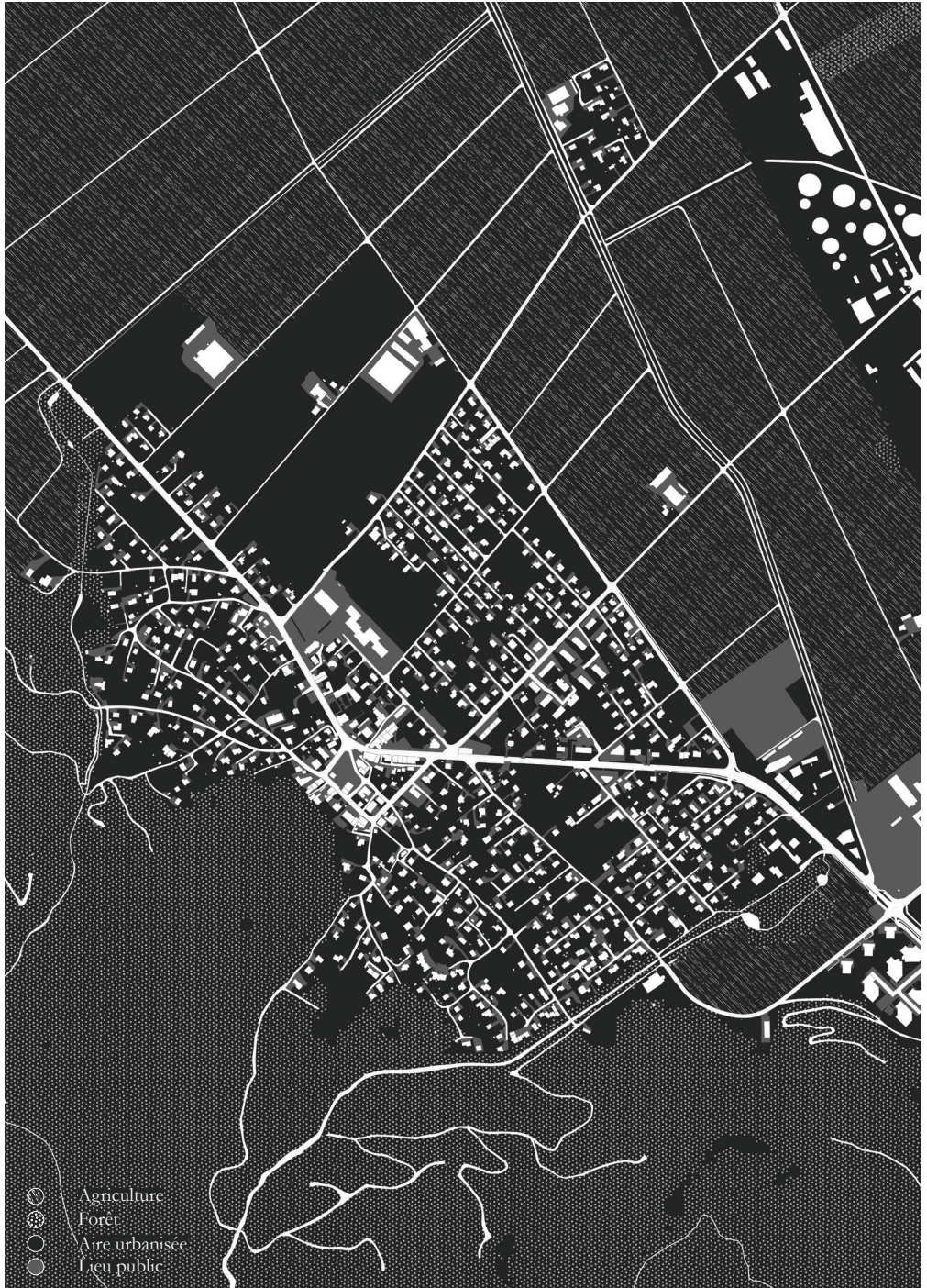


Village de Muraz, Commune de Collombey-Muraz



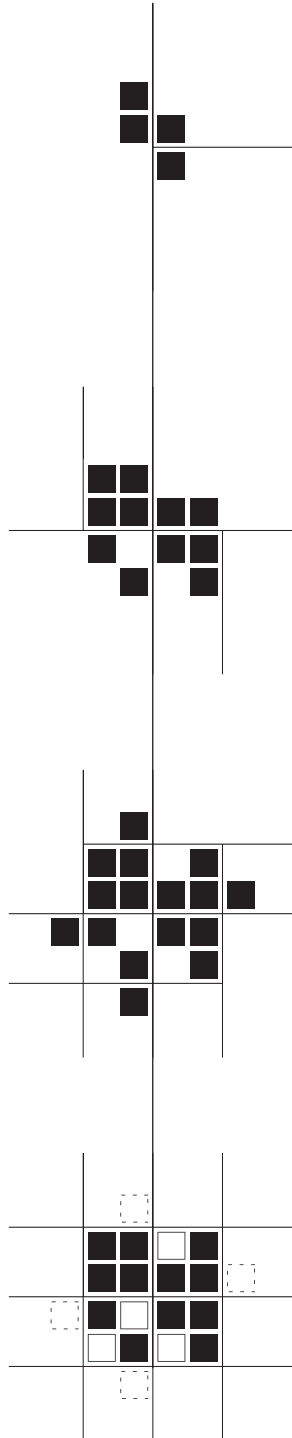
AGRICULTURE URBANISÉE

Cet ensemble de fragments de vide de contemplation pourrait être bénéfique à la vie collective et individuelle en changeant de nature selon sa propre interface, par conséquent sa localisation. A proximité du centre historique dense, ils peuvent éventuellement être associés aux vides dessinés pour leur capacité d'engendrer des respirations urbaines parfois nécessaires. Tandis que, en périphérie de la cellule, le vide contemplatif pourrait se développer comme un vide plein. Soit pour satisfaire le besoin en logements, soit comme un lieu public d'activités, comme par exemple un terrain de sport. Afin de rendre la limite de la cellule habitable clairement identifiable, mais aussi comme une transition progressive vers le tissu végétal.



Village de Muraz, Commune de Collombey-Muraz

AGRICULTURE URBANISÉE



Etape d'origine :

*Établissement du cœur historique,
fondateur des villes autour d'un
croisement d'axes de circulations*

Etape intermédiaire :

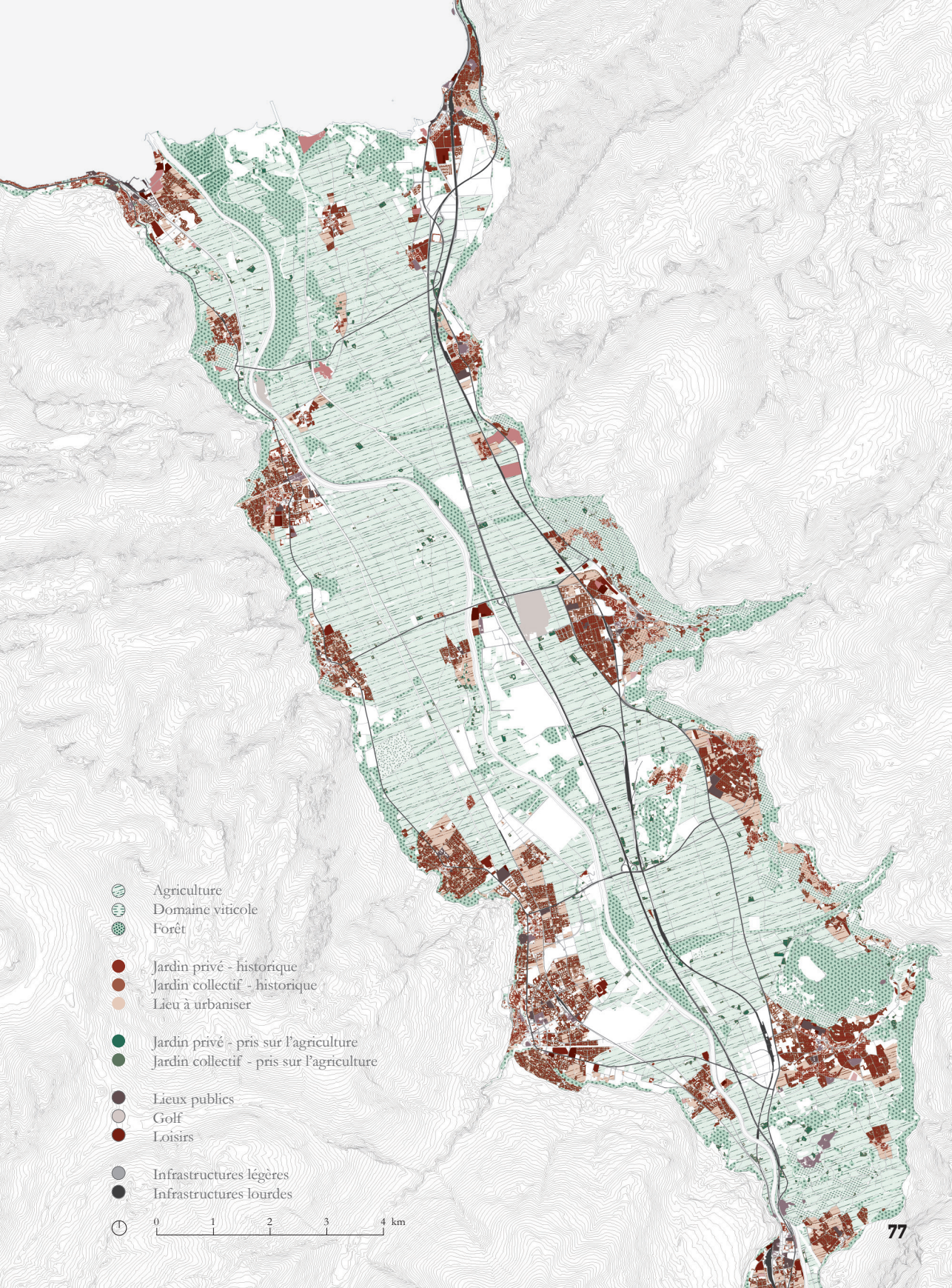
*Extension progressive de la ville
suivant une logique d'agglutination
auprès du centre historique*

Etape actuelle :

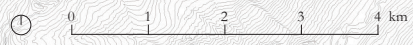
*Étalement de la ville, rognant
progressivement le domaine du
contemplatif. Constructions toujours
plus loin du centre sans le densifier.*

Etape projetée :

*Rassemblement en une cellule
spécialisée permettant une lecture de
la limite claire.*

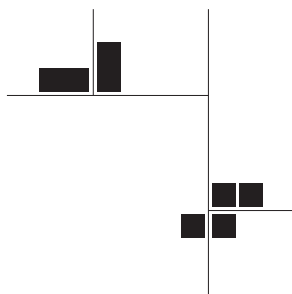


-  Agriculture
-  Domaine viticole
-  Forêt
-  Jardin privé - historique
-  Jardin collectif - historique
-  Lieu à urbaniser
-  Jardin privé - pris sur l'agriculture
-  Jardin collectif - pris sur l'agriculture
-  Lieux publics
-  Golf
-  Loisirs
-  Infrastructures légères
-  Infrastructures lourdes





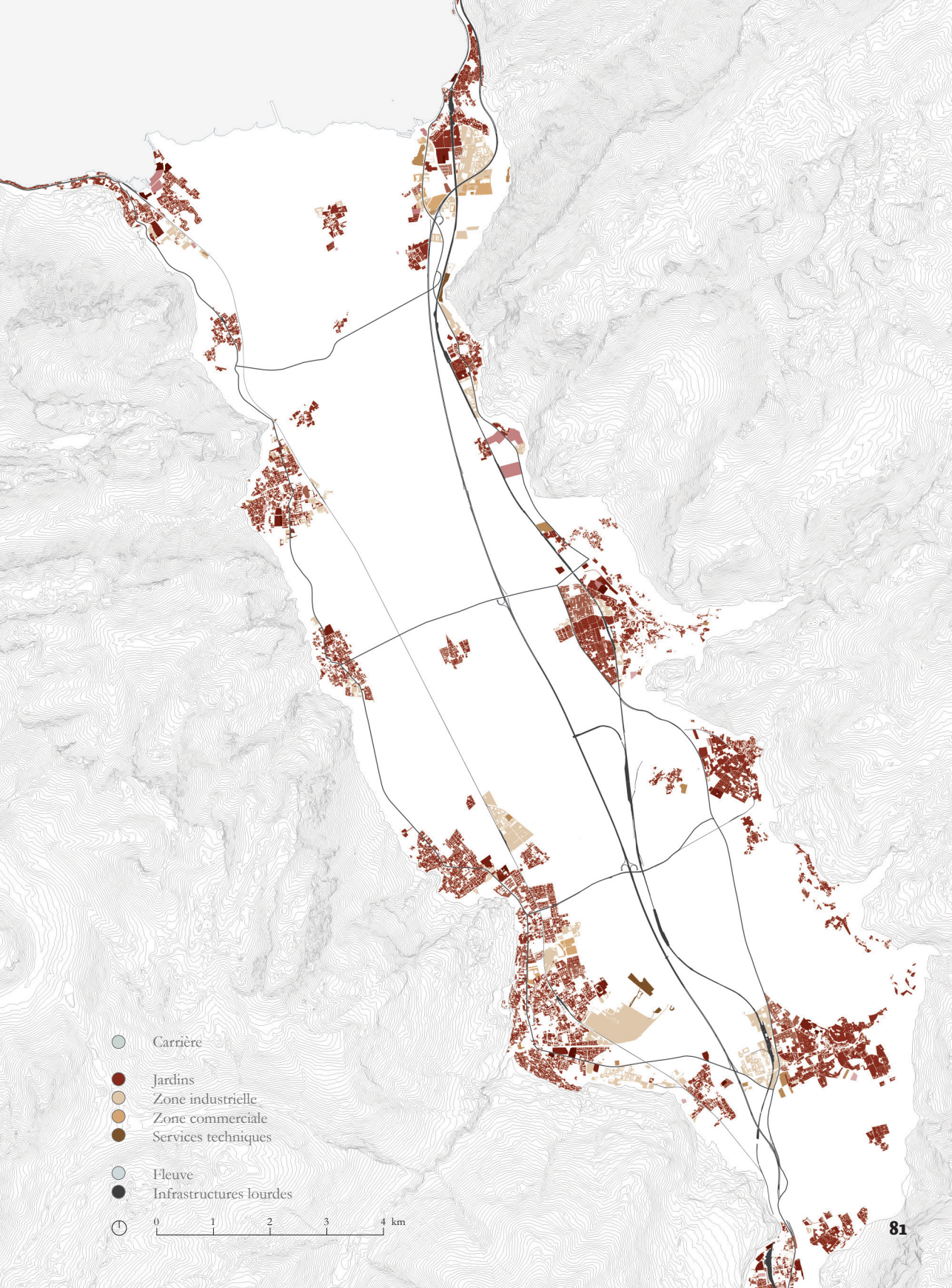
Territoire industriel habité



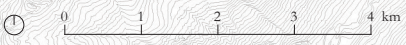
TERRITOIRE INDUSTRIEL HABITÉ

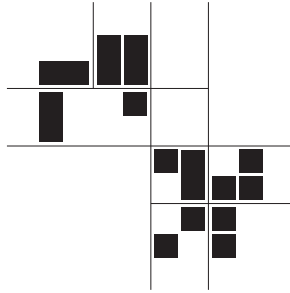
Une de spécificités des villes du Chablais, est leur lien presque systématique avec une zone industrielle. En effet, à chaque cellule habitable correspond un homologue industriel, dans l'enceinte administrative de la commune.

Ainsi, suivant la même logique que les villes, les zones industrielles se sont implantées à proximité d'axes de circulation importants. Soit liées à la route cantonale profitant des infrastructures mises en place en lien avec une carrière d'extraction en flan de falaise, soit liées aux infrastructures ferroviaires qui desservent les villes et se prolongent à l'intérieur des zones industrielles.



- Carrière
- Jardins
- Zone industrielle
- Zone commerciale
- Services techniques
- Fleuve
- Infrastructures lourdes

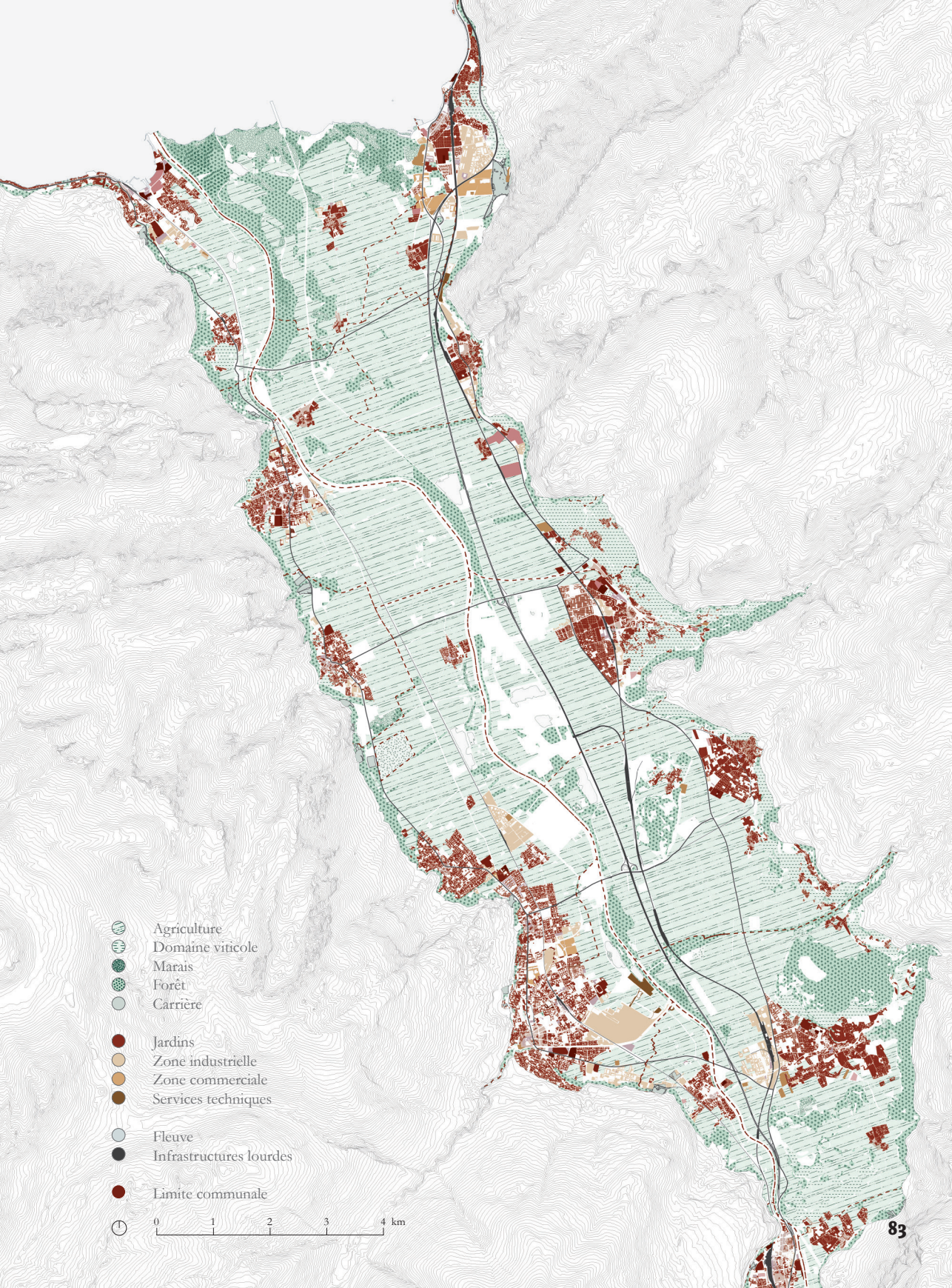




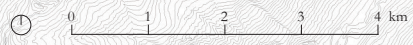
TERRITOIRE INDUSTRIEL HABITÉ

Les deux implantations différentes des zones industrielles et commerciales engendrent des développements et étalements différents. Celles en relation avec une carrière le long des falaises se sont étendues en étant canalisées par le relief montagneux et la route cantonale; tandis que celles à proximité des chemins ferroviaires, généralement plus proches des centres-villes se sont progressivement juxtaposées, jusqu'à observer un entremêlement avec le tissu urbain.

Cette mixité a engendré des espaces peu compréhensibles et présentant peu de qualités. C'est un lieu en suspens n'ayant pas encore de vocation spécifique ni d'échelle propre.



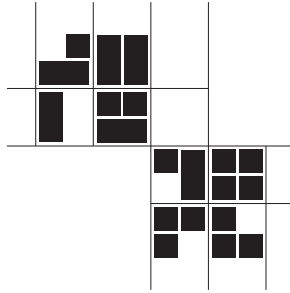
- ⊗ Agriculture
- ⊗ Domaine viticole
- ⊗ Marais
- ⊗ Forêt
- ⊗ Carrière
- Jardins
- Zone industrielle
- Zone commerciale
- Services techniques
- Fleuve
- Infrastructures lourdes
- - - Limite communale







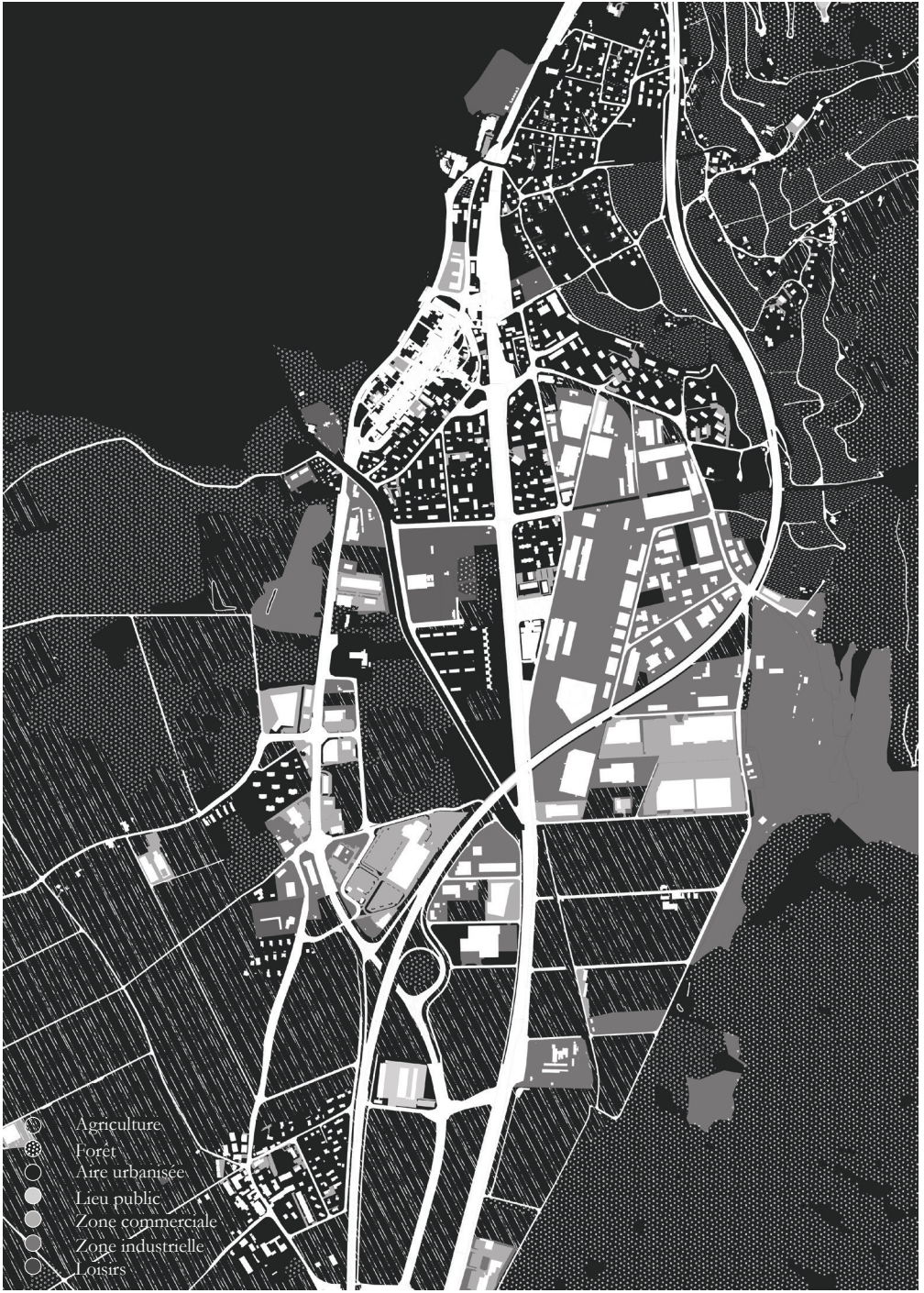
Vue aérienne sur Villeneuve, Rennaz et Noville
Image : Chantal Dervey / 24heures, 2014



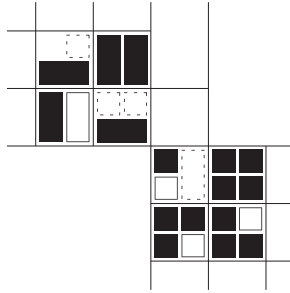
TERRITOIRE INDUSTRIEL HABITÉ

Un exemple d'une zone industrielle habitée peut être l'étalement des logements observable entre Villeneuve et Rennaz, qui s'imbrique dans une surface industrielle et commerciale.

Alors que les zones d'activités liées à Villeneuve se sont cantonnées à des périmètres limités, les deux communes avoisinantes, en manque d'espace pour se développer, ont vu l'implantation récente de nombreux commerces et la construction de quartiers de logements excentrés. Dans une zone jouxtant la route cantonale et la sortie d'autoroute, est construit aujourd'hui un espace illisible où la voiture est maître et où les jeux d'échelle entre les grands espaces commerciaux et ceux destinés au logement se confrontent dans une cacophonie évidente.



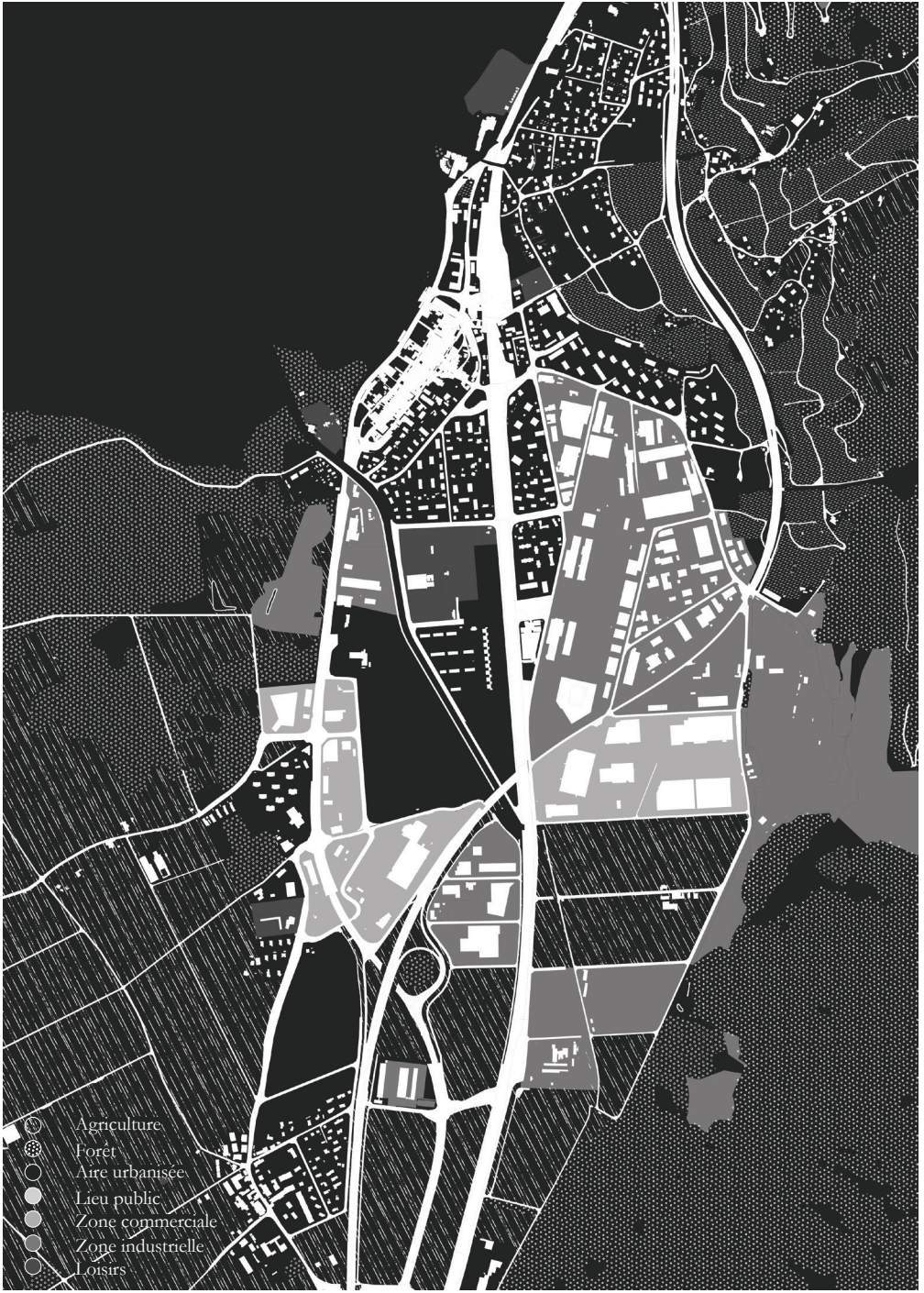
Communes de Villeneuve, Rennaz et Noville



TERRITOIRE INDUSTRIEL HABITÉ

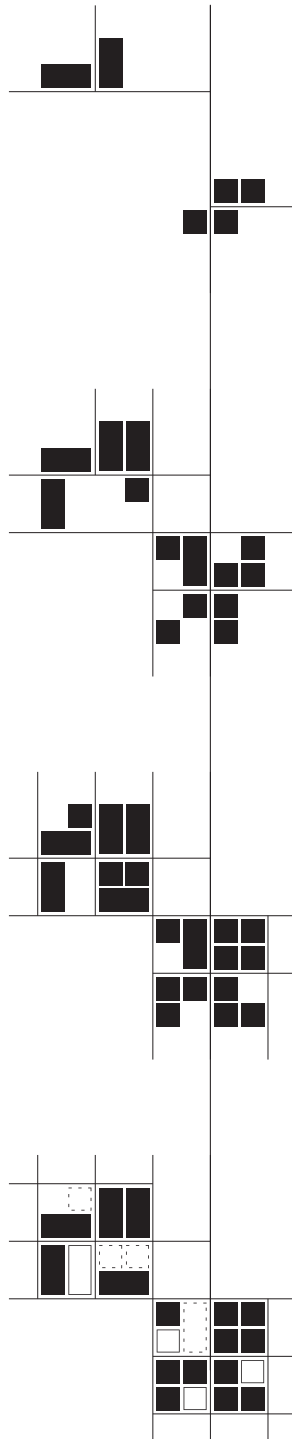
Les quatre catégories de vide sont ici représentées et juxtaposées sans hiérarchie ni lien entre elles, empêchant une lecture claire de l'espace. Comme pour les cellules urbaines, l'espace contemplatif ne trouve plus sa place aujourd'hui à l'intérieur des villes car il est d'une échelle différente du reste de la cellule.

Les vides doivent pouvoir être lus aisément comme appartenant à une cellule urbaine ou d'activité. Ils sont donc redéfinis en fonction de l'environnement urbain désiré pour le lieu.



Communes de Villeneuve, Rennaz et Noville

TERRITOIRE INDUSTRIEL HABITÉ

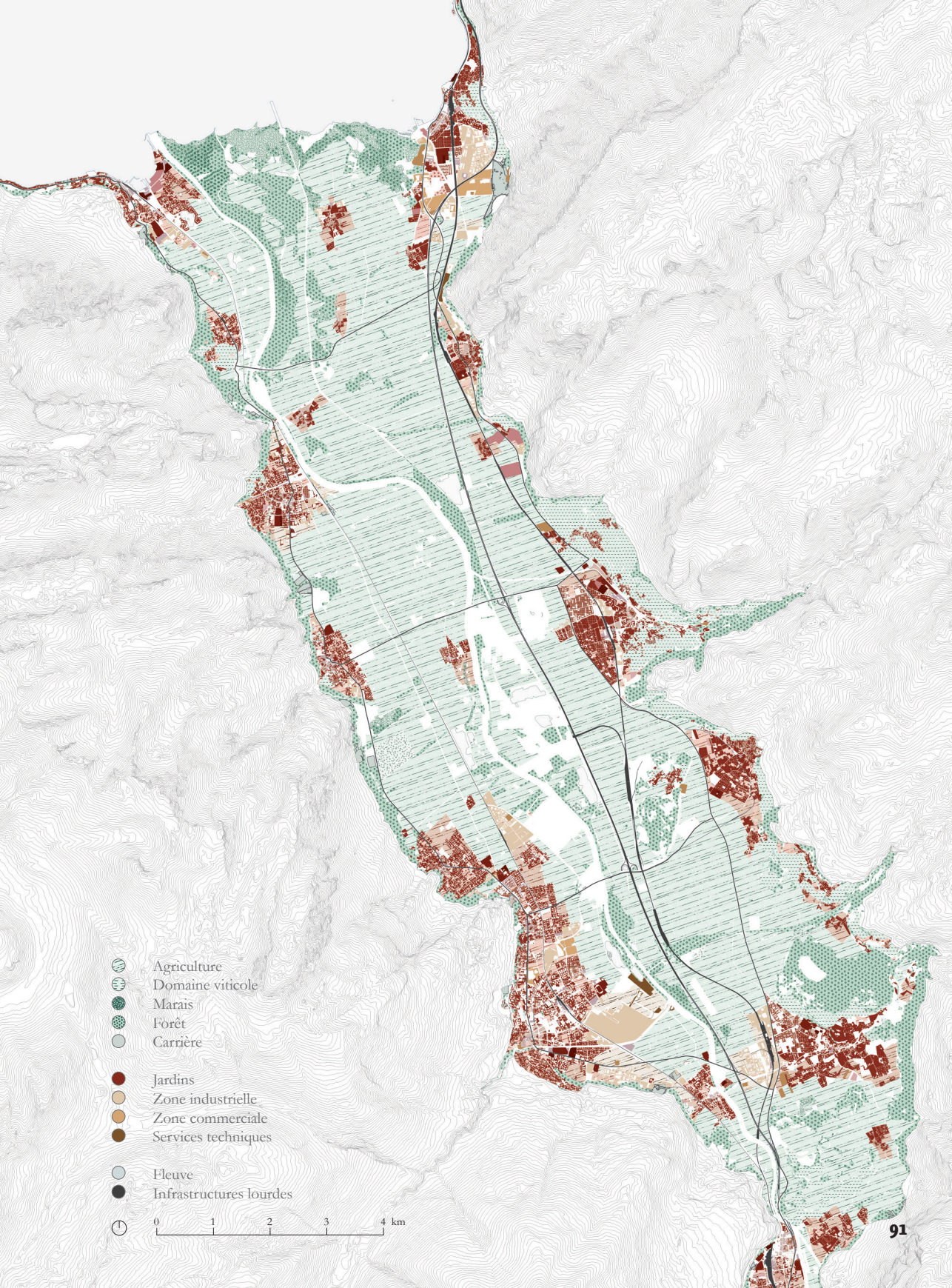


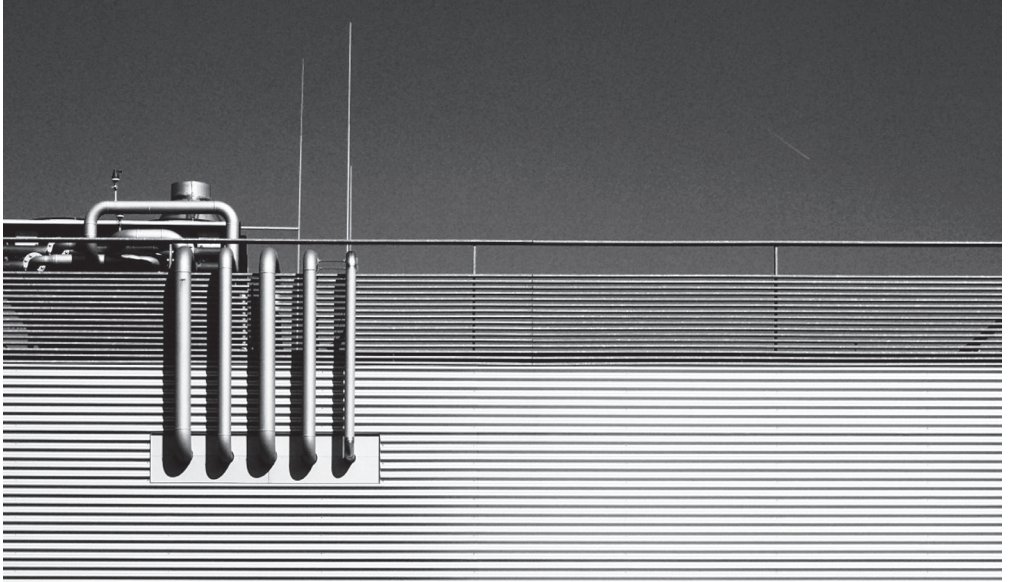
Etape d'origine :
Installation d'industries à la bordure
des villes, toutes deux établies au
croisement d'axes de circulation
importants

Etape intermédiaire :
Développement progressif de la
zone habitable et de son homologue
d'activités.

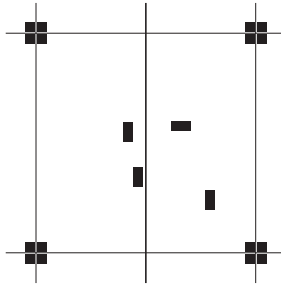
Etape actuelle :
Entremêlement de la ville avec ses
zones industrielles et commerciales.

Etape projetée :
Agglomération en cellules spécialisées
afin de clarifier des lieux peu lisibles
et définir une spécialité pour chaque
partie du territoire.





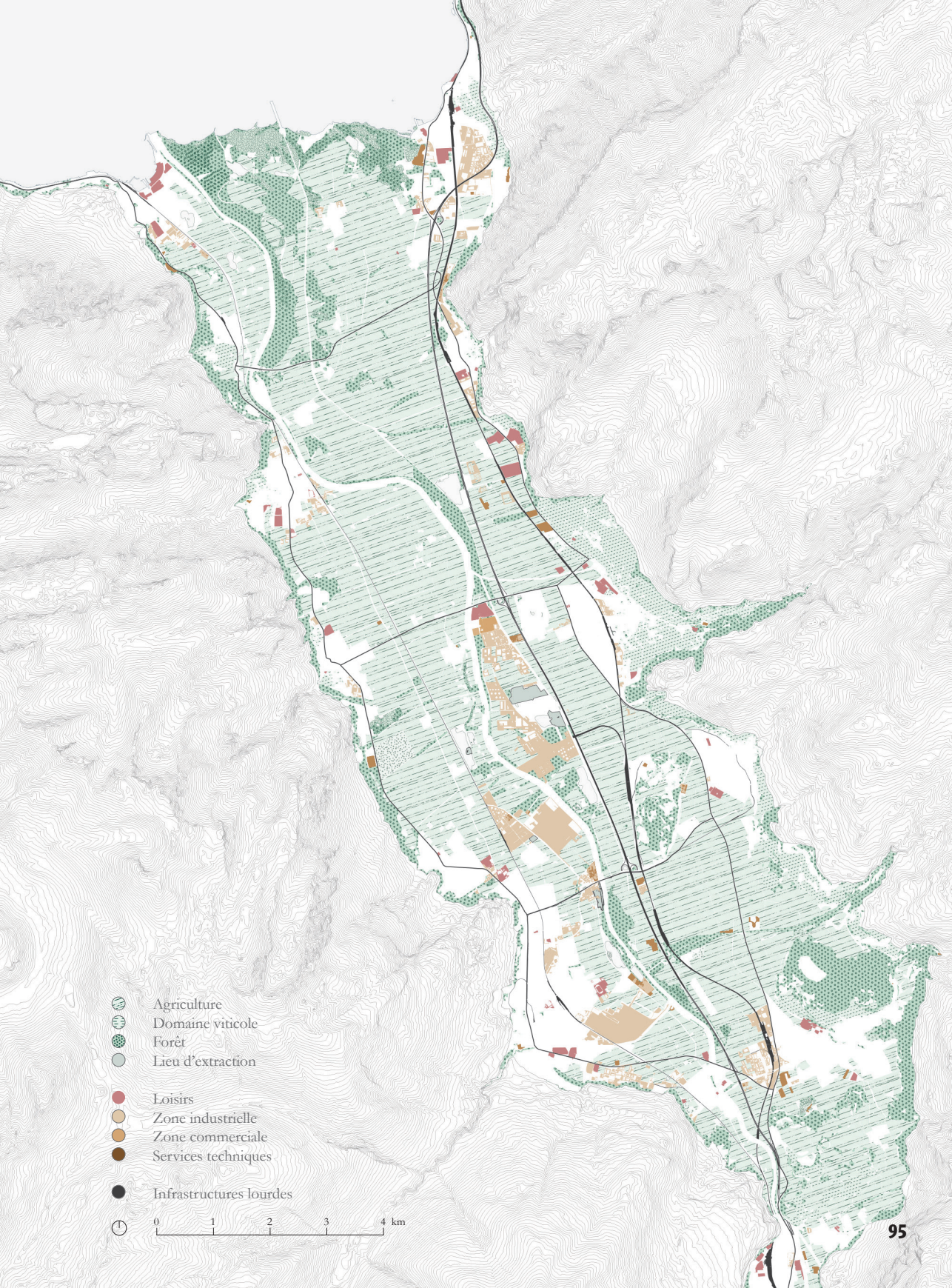
**Paysage
industriel
distendu**



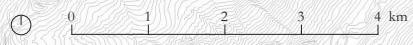
PAYSAGE INDUSTRIEL DISTENDU

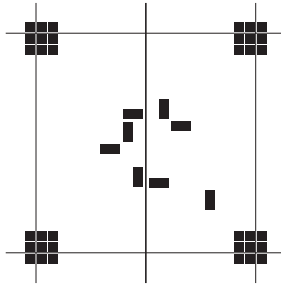
Les urbanistes et les élus de certaines villes ont choisi dès le départ de repousser leurs zones industrielles beaucoup plus loin, à la limite de leurs communes.

Bien qu'elles ne profitent pas de la proximité directe de la ville, ces zones industrielles permettent de regrouper les activités là où des grandes surfaces de terrain sont disponibles et d'éloigner les nuisances des habitants. Les sablières qui travaillent au maintien du Rhône à un niveau constant ont mis en place des infrastructures de transport qui ont facilité l'installation des entreprises dans cette zone proche de l'autoroute.



-  Agriculture
-  Domaine viticole
-  Forêt
-  Lieu d'extraction
-  Loisirs
-  Zone industrielle
-  Zone commerciale
-  Services techniques
-  Infrastructures lourdes

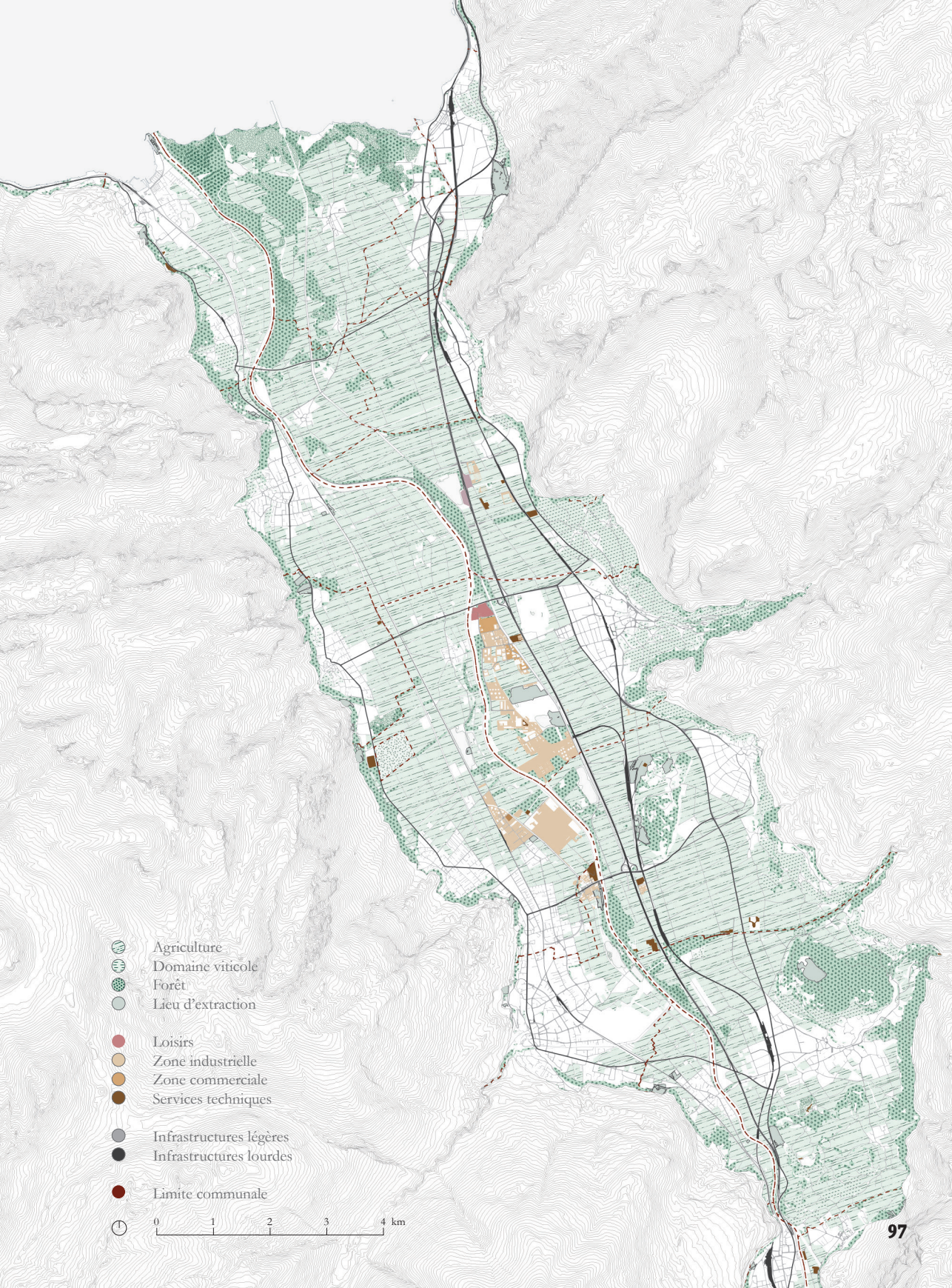




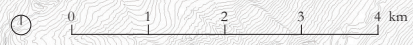
PAYSAGE INDUSTRIEL DISTENDU

Le problème surgit lorsque plusieurs communes décident d'installer leurs bassins économiques au loin, et que l'ensemble génère alors une vaste étendue d'industrie distendue sur le territoire.

Comme pour la présence de champs dans le tissu urbain, les industries éloignées sont disposées de façon disparate sur un tissu végétal. Elles sont entremêlées par des vides contemplatifs sur lesquels des activités n'ont pas encore été implantées.



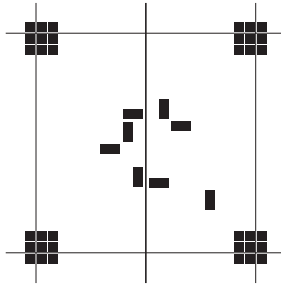
-  Agriculture
-  Domaine viticole
-  Forêt
-  Lieu d'extraction
-  Loisirs
-  Zone industrielle
-  Zone commerciale
-  Services techniques
-  Infrastructures légères
-  Infrastructures lourdes
-  Limite communale







Zone industrielle d'Aigle
Image : Jean-Jacques Parel, 2011

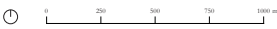


PAYSAGE INDUSTRIEL DISTENDU

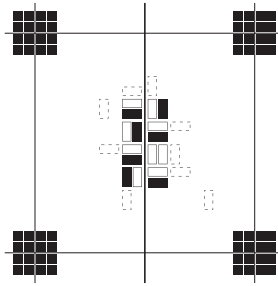
Cette situation est illustrée par les zones industrielles d'Aigle, Saint- Triphon, Collombey-Muraz et Illarsaz qui se sont regroupées au centre de la vallée.

Outre les raffineries, les sablières et autres usines de production, des activités liées à la ville ont pris place dans cette étendue, telles que des lieux dédiés au commerce ainsi que des espaces de loisirs comme un important complexe sportif.

Cette ensemble hétérogène jouit d'un accès privilégié à l'autoroute permettant de desservir un bassin à une plus grande échelle que celle de la commune uniquement.



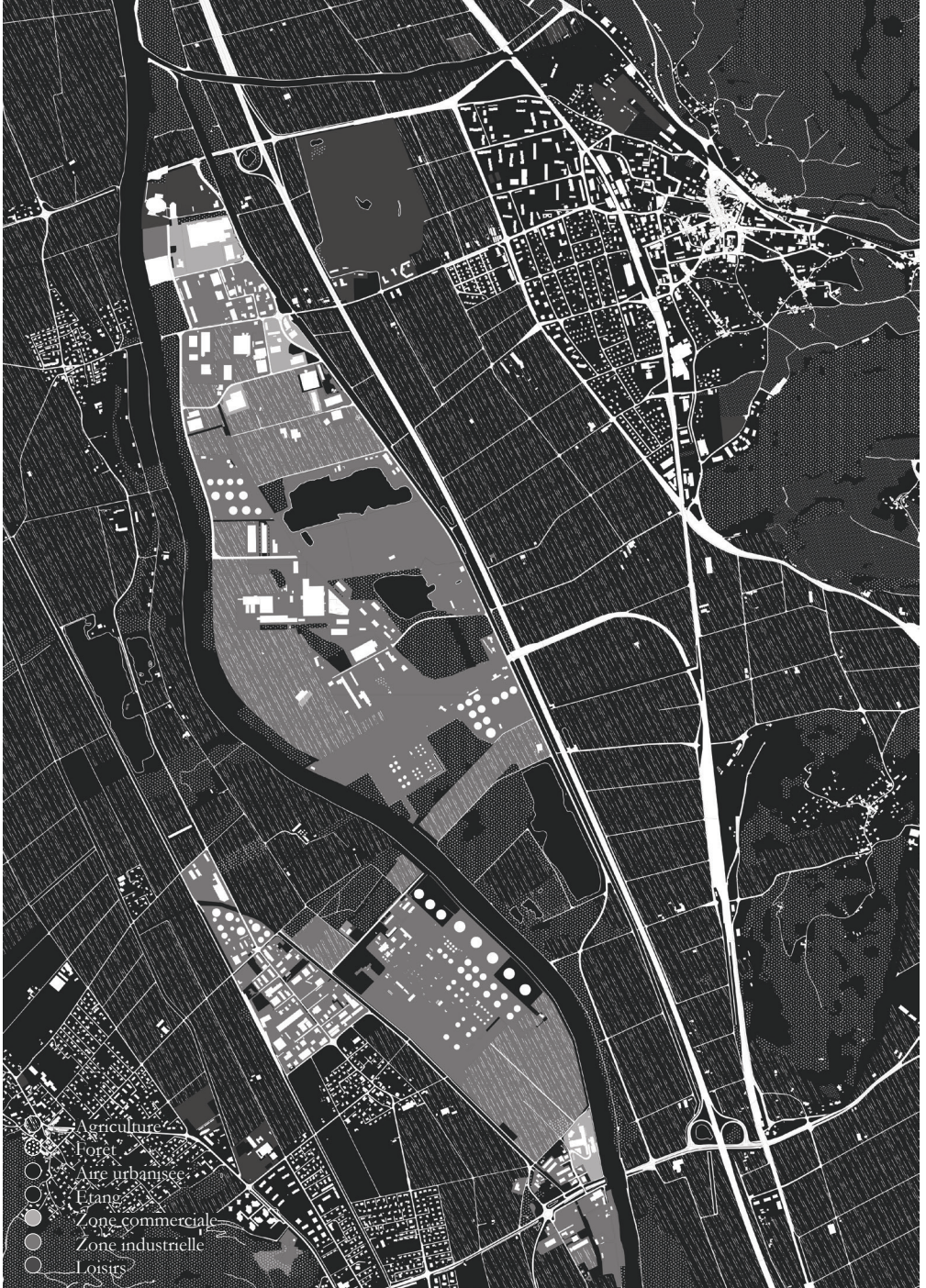
Zones industrielles de Aigle, Collombey-Muraz et Saint-Triphon



PAYSAGE INDUSTRIEL DISTENDU

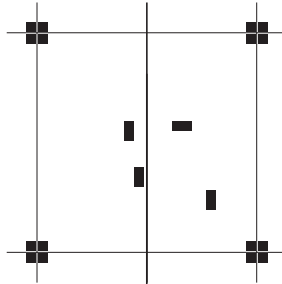
De nouveau, il semble plus pertinent de générer des cellules spécialisées et denses afin d'éviter la propagation du bâti sur le domaine du contemplatif, vecteur de l'identité du Chablais.

Les activités en orbite autour de cette zone industrielle distendue doivent probablement changer de vocation, puisque le tissu d'activités doit être concentré dans la zone définie et accessible à une grande échelle. Il serait donc imaginable que la carrière de Saint-Triphon par exemple, actuellement liée à cette zone industrielle, puisse changer de fonction pour devenir un acteur important de l'image de la vallée.

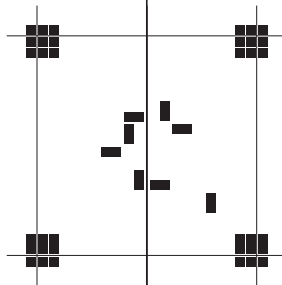


Zones industrielles de Aigle, Collombey-Muraz et Saint-Triphon

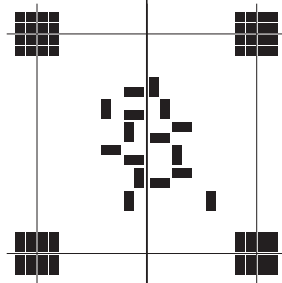
PAYSAGE INDUSTRIEL DISTENDU



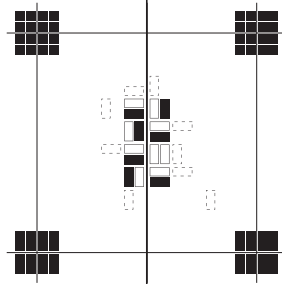
Etape d'origine :
Installation d'industries en périphérie
de chaque commune.



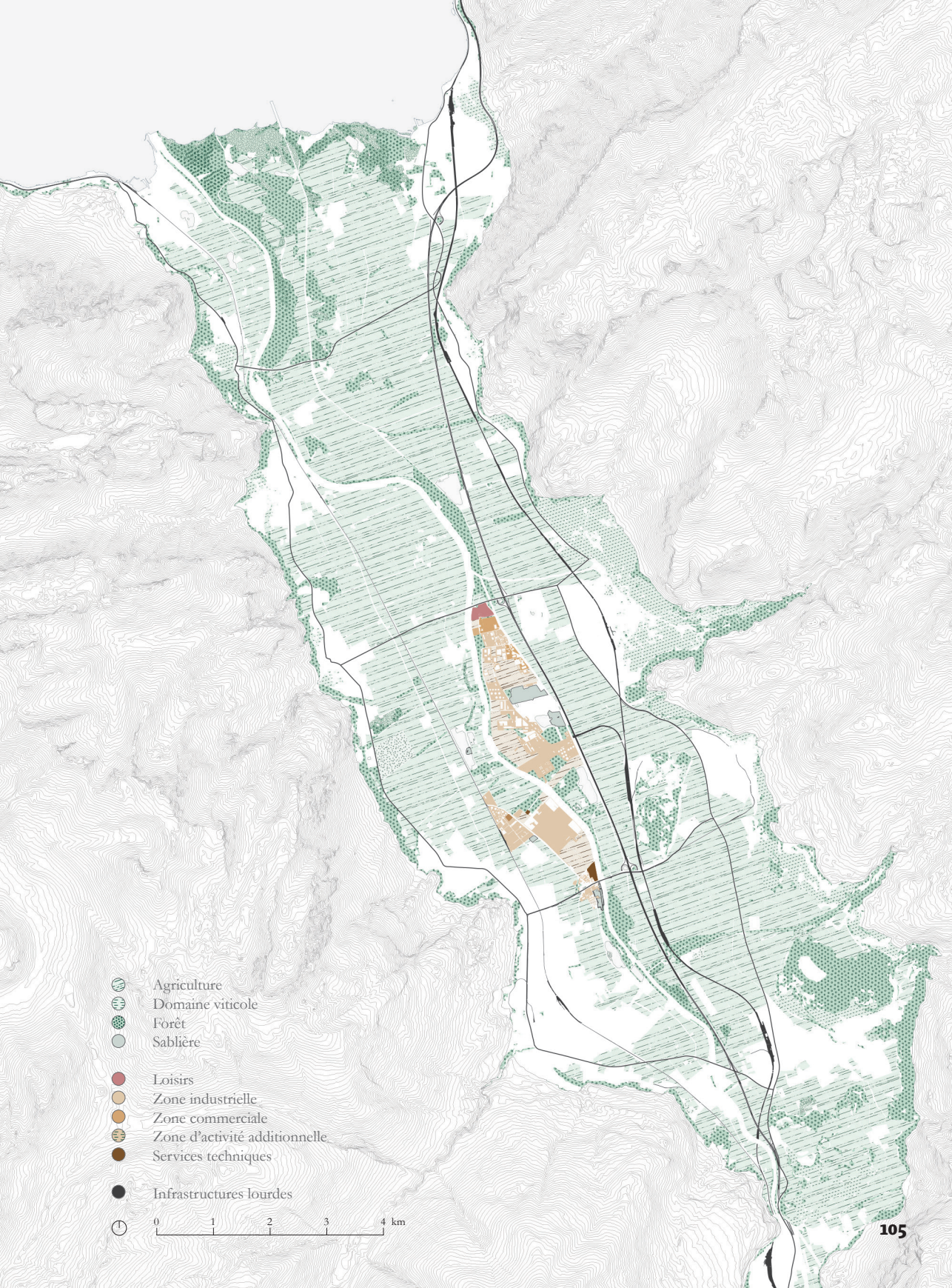
Etape intermédiaire :
Augmentation des activités
industrielles et commerciales
progressive en lien avec la baisse de
la population.



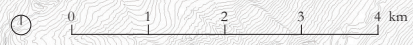
Etape actuelle :
Présence d'un large bassin d'activités
distendu composé d'industries, de
surfaces commerciales et d'espaces de
loisirs.

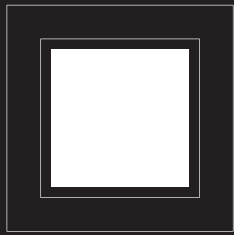
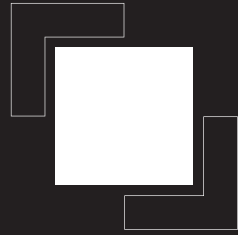
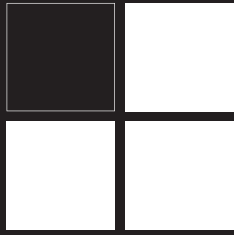


Etape projetée :
Regroupement des activités dans un
périmètre délimité et spécialisé.

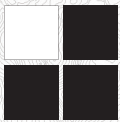
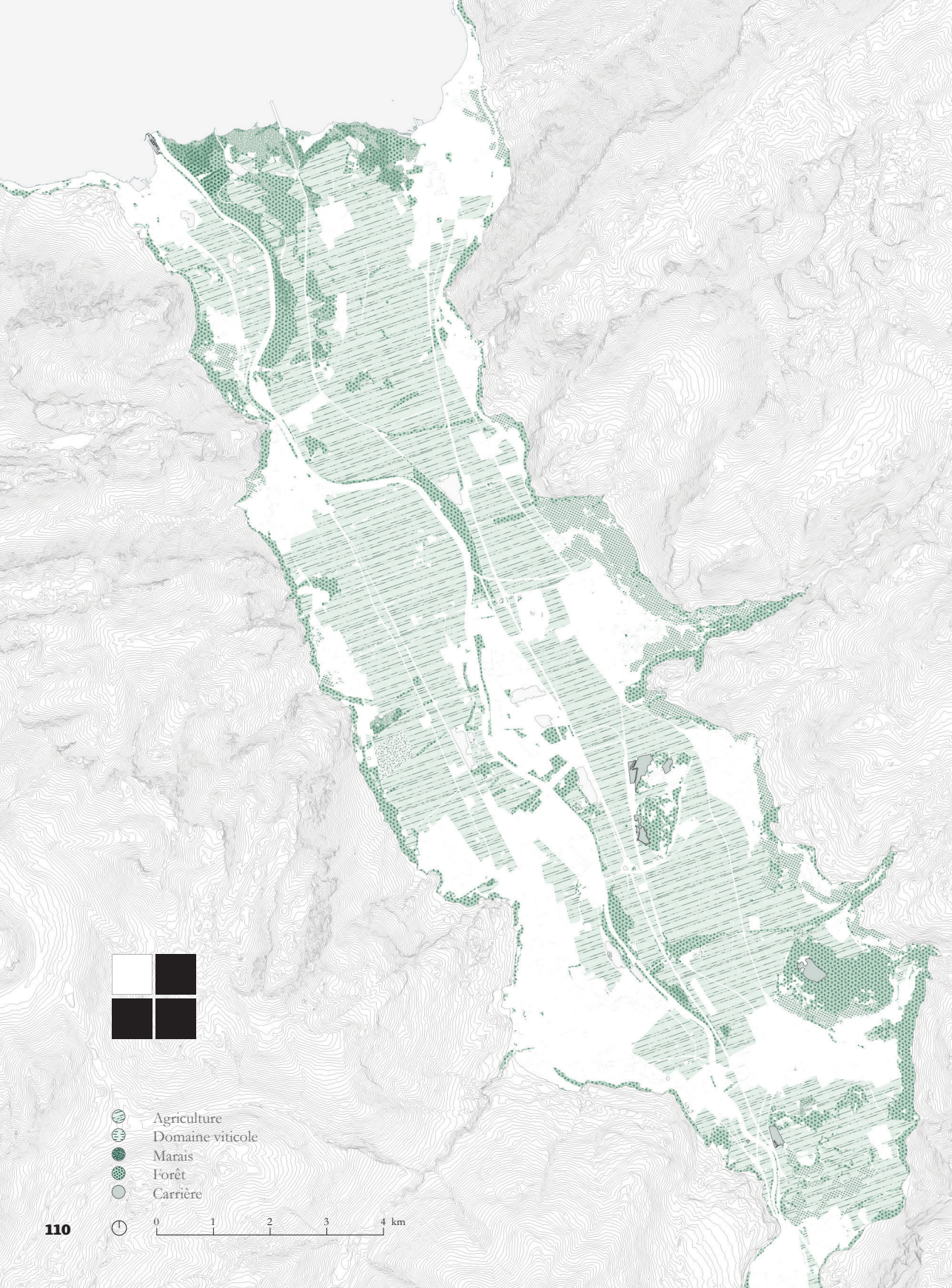


-  Agriculture
-  Domaine viticole
-  Forêt
-  Sablière
-  Loisirs
-  Zone industrielle
-  Zone commerciale
-  Zone d'activité additionnelle
-  Services techniques
-  Infrastructures lourdes

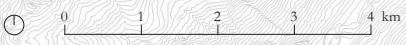


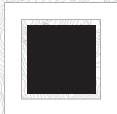
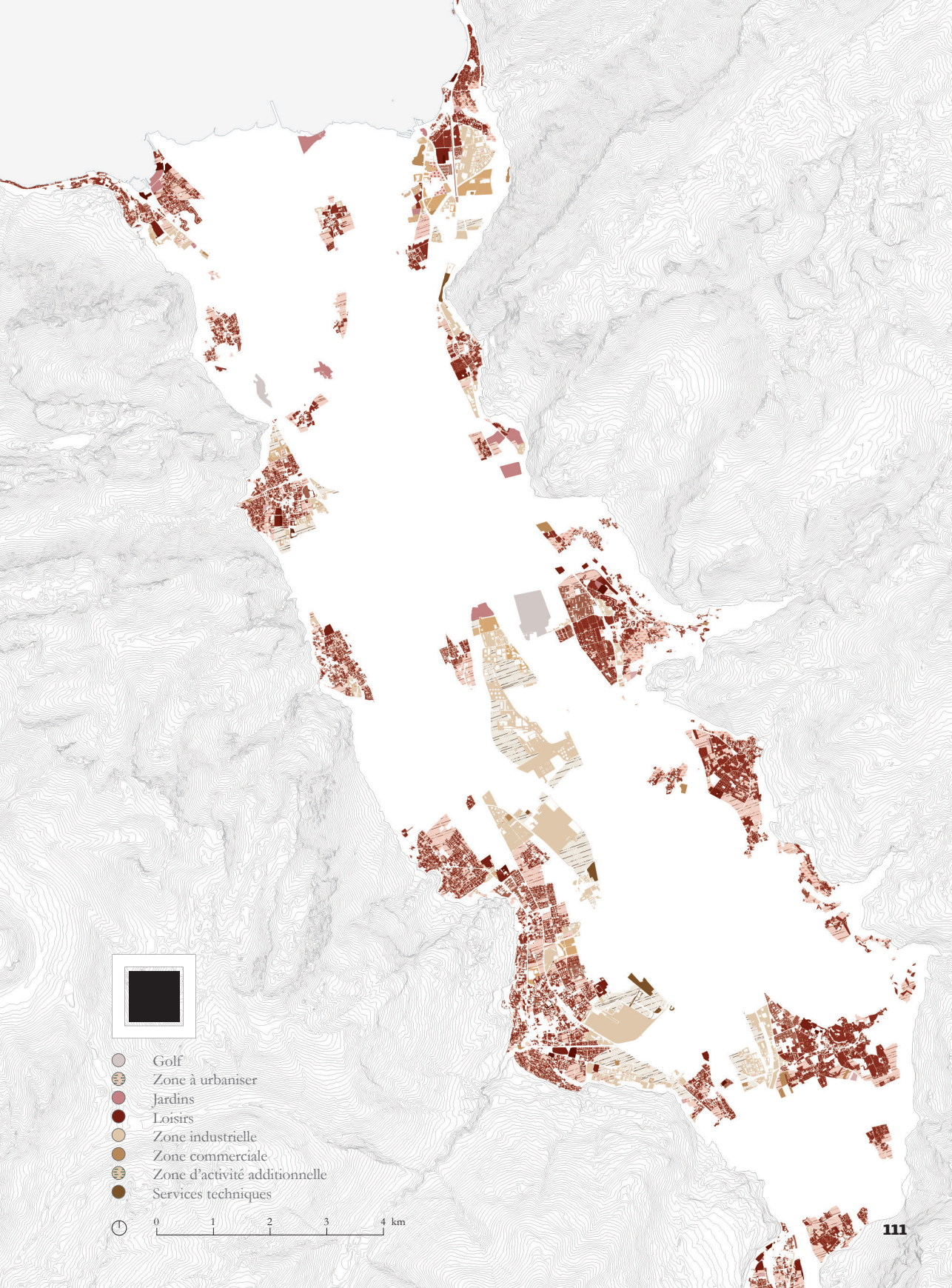


Une géographie dessinée par ses vides

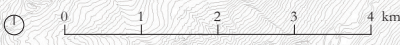


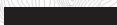
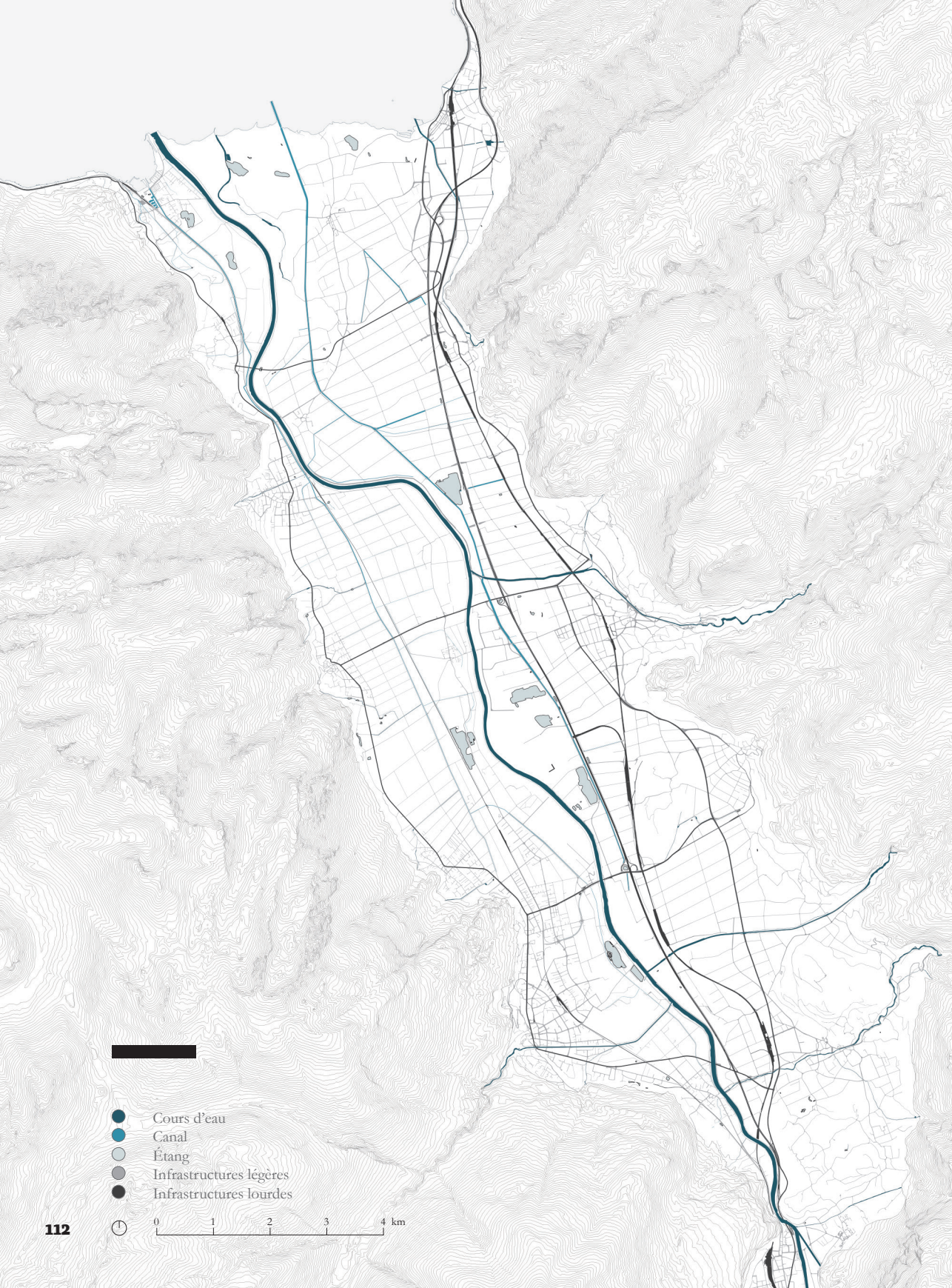
-  Agriculture
-  Domaine viticole
-  Marais
-  Forêt
-  Carrière





- Golf
- Zone à urbaniser
- Jardins
- Loisirs
- Zone industrielle
- Zone commerciale
- Zone d'activité additionnelle
- Services techniques



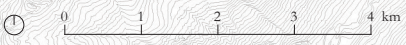


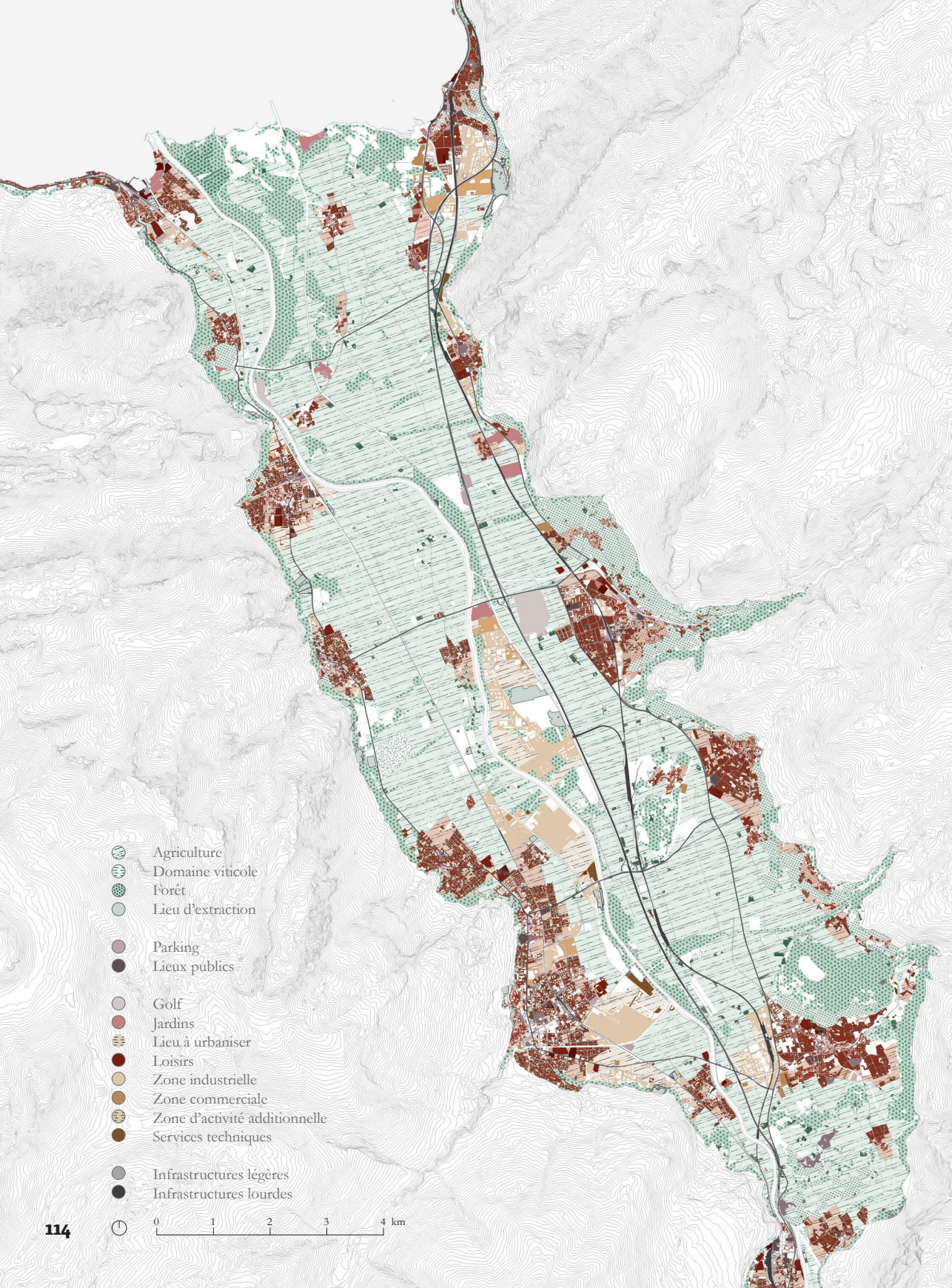
-  Cours d'eau
-  Canal
-  Étang
-  Infrastructures légères
-  Infrastructures lourdes



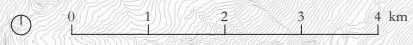


- Cour d'école
- Parking
- Lieux publics
- Sablière





-  Agriculture
-  Domaine viticole
-  Forêt
-  Lieu d'extraction
-  Parking
-  Lieux publics
-  Golf
-  Jardins
-  Lieu à urbaniser
-  Loisirs
-  Zone industrielle
-  Zone commerciale
-  Zone d'activité additionnelle
-  Services techniques
-  Infrastructures légères
-  Infrastructures lourdes



Conclusion

Finalement, la nature intrinsèque d'un lieu ne définit pas sa catégorisation, c'est avant tout son environnement ou son interface fondée sur sa localisation qui le permet.

Ainsi, on définit un modèle de cellules idéales dans lesquels les vides dessinés seraient au centre, comme des lieux de respiration dans un tissu dense et des espaces de partage. Ensuite, s'agglutinneraient une couronne formée de vides pleins pouvant être de natures différentes. Dans le cas d'une cellule habitable, entourant soit un logement, soit un lieu de loisir, cette couronne sert de délimitation clairement lisible de la cellule mais aussi de transition progressive vers le domaine du vide de contemplation, la toile de fond végétale. Les vides coercitifs seraient, quant à eux, vecteurs de connexion et d'activation des vides dessinés entre eux sur l'intégralité du territoire.

Dans le cas d'une cellule d'activités, elle est majoritairement établie en relation à un lieu d'extractions de minéraux puis complétée par un

ensemble de vides pleins juxtaposés les uns à proximité des autres. Ces vides pleins sont un ensemble de lieux de stockage, soit de véhicules, soit de ressources, liés aux bâtiments industriels et commerciaux. Néanmoins, notre modèle de cellule idéale devrait pouvoir n'admettre aucune distinction entre les cellules dédiés à l'habitation et leurs homologues d'activités.

Jusqu'à présent, nous avons toujours considéré les lieux d'extractions de minéraux comme faisant partie des vides de contemplations. Pourtant, ces lieux sont fondateurs des cellules d'activités, et par conséquent les plus à même d'être associés au vide dessiné. Ainsi chaque cellule spécialisée, centrée sur son vide dessiné, est interconnectée et en interdépendance des autres, formant un système en rhizome sur l'ensemble de la géographie.

Dans une logique de préservation du fonctionnement et de l'organisation spatiale du Chablais, l'étude des typologies non établies a fait remonter une multitude

de terrains dont l'affectation actuelle n'est pas adéquate à nos yeux. Ce sont autant de lieux de projets potentiels, tels que les franges des zones industrielles distendues, les champs devenus urbains et les zones de mixités empêchant la lecture d'un lieu.

Cet énoncé théorique s'est attaché à présenter des portraits successifs du Chablais pour en proposer une réinterprétation, afin de rendre plus lisible l'identité et l'image de cette géographie, modelée par ses vides.

Réinterprétation des vides

Au cours de cette réflexion, de nombreux vides ne semblent pas correspondre à l'image et à l'identité du Chablais telles que présentées dans ce document. Ces vides à réinterpréter, présentés sur la carte ci-contre, se trouvent soit à l'intérieur des cellules, soit en périphérie de celles-ci.

Par *réinterprétation* nous n'entendons pas nécessairement une suppression pure et dure, mais plutôt un important travail sur l'interface du lieu avec son environnement, en fonction des

caractéristiques de son système. En effet, suivant le modèle idéal d'une cellule a-fonctionnelle, et plus généralement le dessin de l'ensemble de la géographie du Chablais, tous les vides appartiennent maintenant à un système unique : celui du contemplatif, du dessiné, du plein ou du coercitif.

La définition d'une cellule s'est faite à travers un rassemblement de lieux ayant un usage similaire : les cellules spécialisées. Cette attitude a pour conséquence de générer une

scission sur le territoire, c'est à dire une séparation des utilisations. Cependant, le système présenté dans ce document pourrait être travaillé selon une logique inverse, opérant une fusion des différentes occupations du sol au sein d'une même cellule. En se basant sur ce modèle n'admettant aucune distinction de fonction, serait-il imaginable de dessiner une cellule idéale contenant toutes les utilisations mixées et juxtaposées, tout en respectant son organisation interne ?



Champs ville
Champs industrie



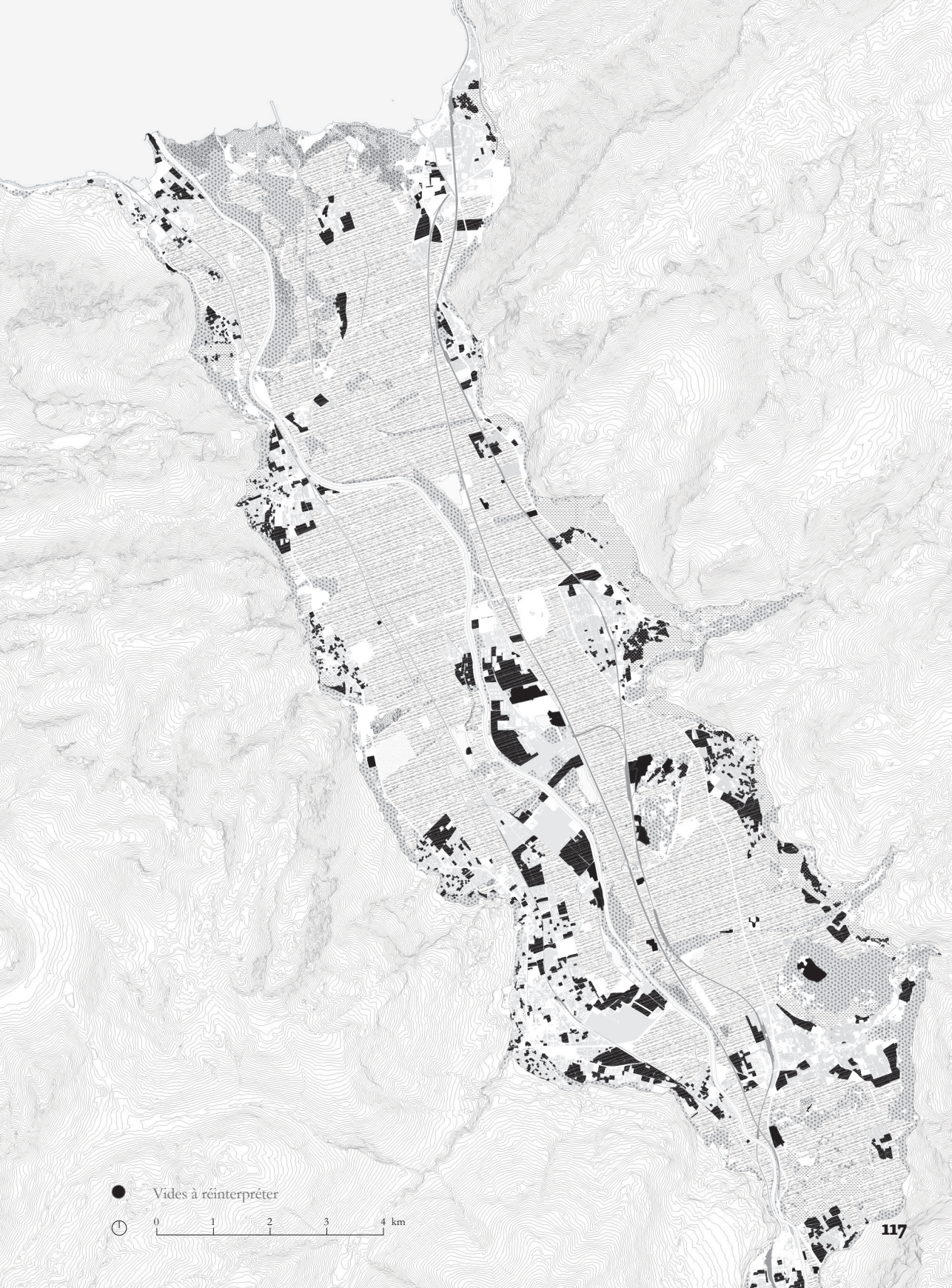
Parking



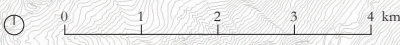
Chemin agricole
Tiers paysage
Abords d'autoroute



Carrières
Sablières
Jardins hors ville



● Vides à réinterpréter



Bibliographie

[Livre] ARISTOTELES, 1966-1969.

Aristote, Physique. Paris : Les Belles Lettres.

[Livre] AUGÉ Marc, 1992.

Non-lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité.
Paris : Le Seuil.

[Livre] BARJAVEL René, 1943.

Ravage. Paris : Folio.

[Conférence] BEAUCIRE Francis, 2006.

Ville compacte, ville diffuse. Paris : UTLS – la suite.

[Livre] CLÉMENT Gilles, 2004.

Manifeste du tiers paysage. Paris : Edition du Commun.

[Livre] LE CORDUBISER, 1925.

Urbanisme. Paris : Flammarion.

[Livre] DE CASTELBAJAC Philippe, MONOD Jérôme, 1971.

L'aménagement du territoire. Paris : PUF. Que sais-je ?

[Livre] DELEUZE Gilles, GUATTARI Felix, 1980.

Capitalisme et Schizophrénie 2 : Mille plateaux. Paris : Editions de Minuit.

[Livre] GARNIER Alain, 1984.

Les nouvelles cités dortoirs. Lausanne : Presses polytechniques.

[Livre] GROSJEAN Bénédicte, 2010.

Urbanisation sans urbanisme : une histoire de la « ville diffuse ».
Bruxelles : Mardaga.

[Livre] GUGGER Harry, LABA EPFL, 2014.
Swiss Lessons : teaching ad research in architecture. Zurich :
Park Book.

[Livre] INDOVINA Francesco, 1990.
La Città diffusa. Venise : DAEST-IUAV.

[Podcast] KLEIN Etienne, 2014.
La Conversation scientifique : De quoi le vide est-il plein ? Paris :
France Culture.

[Livre] KOOLHAAS Rem, 1978.
New York Délire. Marseille : Parenthèses.

[Livre] KOOLHAAS Rem, MAU Bruce, 1995.
S, M, L, XL. New York : The Monacelli Press.

[Livre] KOOLHAAS Rem, 2011.
Junkspace : repenser radicalement l'espace urbain. Paris : Payot et
Rivages. Manuels Payot.

[Livre] PERRAULT Dominique, 2016.
Groundscapes : autres topographies. Orléans : Hyx Editions.

[Livre] SECCHI Bernardo, 2002.
L'émergence de la ville diffuse. Bruxelles : Diagonal.

[Livre] SECCHI Bernardo, VIGANO Paola, 2011.
*La ville poreuse : un projet pour le Grand Paris et la métropole de
l'après-Kyoto.* Genève : MetisPresses.



ÉCOLE POLYTECHNIQUE
FÉDÉRALE DE LAUSANNE

Louis Desplanques & Florian Papp

Énoncé théorique de master | Janvier 2018

EPFL | ENAC | AR | MA3

SUBLAB | EPFL

Suburban Architecture Laboratory

Professeur responsable de l'énoncé:

Dominique Perrault

Maître EPFL:

Richard Nguyen

Professeur:

Philippe Thalmann

Spécialiste externe, Paysagiste:

Éric Berlin

